

Les illusions perdues

Suivant le mot célèbre et tant de fois cité d'Emile de Girardin : « gouverner, c'est prévoir ».

Cette brève définition de l'art de gouverner ne se limite pas aux choses de la politique intérieure ; au contraire, elle apparaît plus lumineuse et plus juste encore, dès qu'on l'étend aux directions de la politique étrangère qui engagent l'avenir des nations et par où se forme la trame de leur histoire.

Or, ce qui ressort avec le plus d'évidence des résultats obtenus, après dix mois de guerre, par les Allemands, race de surhommes, prédestinée par Dieu même au gouvernement du monde, c'est que ni leur propre gouvernement ni eux-mêmes n'ont rien su prévoir de ce qui les attendait.

Du formidable écroulement des espérances entretenues depuis bientôt un demi-siècle, par ce peuple, maître en l'art des savantes préparations et qui se vantait d'avoir tout mis au point d'une victoire certaine, tout « organisé » en vue de l'infatigable succès, tout combiné, tout prévu, témoigne avec éloquence le significatif extrait du *Tag* de Berlin que le *Petit Journal* metait, il y a quelques jours, sous les yeux de ses lecteurs.

Le gazétier désabusé qui pleurnichait cette morne lamentation affirmait que l'Allemagne, dans cette affaire, avait été, sur tous les points, dupée et bernée par les chefs responsables de ses destinées.

Et, en effet, on avait dit aux Allemands qu'il n'y avait aucun compte à tenir des possibles velléités d'intervention de l'Angleterre, parce qu'elle n'avait pas de soldats en état de tenir la campagne.

Et voici qu'Anglais, Irlandais, Indiens, Canadiens, Australiens, Néo-Zélandais, combattant ensemble, ont, en différentes rencontres, infligé de magistrales frottes aux invincibles guerriers boches.

On avait dit aux Allemands que la Russie, dévorée de nihilisme et, au surplus, insuffisamment pourvue de voies ferrées pour mobiliser son immense troupeau d'hommes, était incapable de l'effort militaire ; et la Russie a déjà jeté sur la frontière austro-allemande huit millions d'intrepides soldats, tandis que d'autres sont en route.

On avait promis aux bandes assassines de Guillaume II une France pourrie de logomachies politiques, en pleine décomposition sociale, déjà prête à la servitude, et qui demanderait grâce au premier uhlans apparu sur son sol.

Et le héros légendaire a trouvé devant lui une France tout entière debout, plus vivante, plus vaillante, plus unie et plus forte qu'aux jours les plus épiques de son histoire.

On n'avait parlé aux Allemands ni de l'Italie ni des nations balkaniques. De ce côté-là aussi, pourtant, ils ont encore quelques illusions à perdre.

Ce rapide commentaire des gémissantes litanies du journaliste de Berlin montre assez que, parmi tant de grâces qu'il a prodiguées à son peuple élu, le vieux Dieu germanique a négligé de faire, une part, même modeste, au don de lire dans l'avenir.

Peut-être les indications assez précises que m'apporte, sur le même sujet, une coupure de journal retrouvée dans le fouillis de mes vieilles notes professionnelles, sera-t-elle propre à fortifier la démonstration qu'on vient de lire de l'incapacité de juste prévision qui paraît propre à la race teutonne, en tous cas, elle la complète précisément parce qu'elle en offre la contre-partie.

Il s'y agit, en effet, non plus des raisons sur lesquelles l'Allemagne croit pouvoir fonder la certitude de nous battre, mais, au contraire, des risques de défaite auxquels elle pourrait s'exposer, en s'engageant dans une guerre contre nous.

En 1908 un haut personnage allemand qu'on ne nommait pas, mais qui était, à n'en pas douter, un des membres les plus importants du Reichstag, donnait à un de nos confrères parisiens une entrevue sensationnelle où il affectait de rechercher en toute sincérité et impartialité quelles étaient les chances de vaincre de chacune des deux parties.

Je ne m'attache, bien entendu, qu'à celles qu'il inscrivait au tableau de la France — ce qu'il appelait : « le revers de la médaille ». Il y en avait huit et j'en reproduis la brève indication dans le texte même de l'auteur.

Le premier numéro visait « le blocus de la mer du Nord par les flottes anglaises et françaises réunies ». Visiblement, celui-là servait d'enseignement à la marchandise. Il fallait bien donner au moins un signe de bonne foi. Il eût été d'un triomphe trop criant de paraître ignorer la supériorité navale de ce qu'on appelait alors « l'Entente cordiale ». Du reste, nul soupçon apparent que ce considérable avantage pût, à l'occasion, devenir décisif. On le marquait — c'était tout.

Je bloque ensemble comme dépourvus de conviction et mis là pour un simple effet de pittoresque le n^o 2 : « intervention du Danemark qui nécessiterait l'observation de ce pays par un corps d'armée » ; le n^o 3 : « double révolte en Pologne prussienne et en Alsace-Lorraine » ; et le n^o 8 : « une révolte de notre colonie de l'Ouest africain ».

Je fais décoller d'une pensée de l'ordre foncé à la prussienne le n^o 4 : « une guerre pouvant durer six mois, et par conséquent, une guerre défensive de votre part, sur votre frontière de l'Est ».

Notre homme n'ignorait rien du plan d'attaque brusquée à travers la Belgi-

que. Il croyait dur comme fer à la marche foudroyante sur Paris et à la France ligée en trois semaines.

Le n^o 7 : « La mollesse du concours de l'Italie dans le conflit » est, sans doute, d'une inspiration plus sincère et il en va de même du n^o 5 : « entrée en jeu d'une armée anglaise de 120.000 hommes, commandés par le général French ». L'Allemagne sait aujourd'hui que l'un et l'autre terrain lui réservaient des surprises.

Le comble, mais cette fois je n'ose plus dire de la dissimulation ni de l'ironie, le comble de la bêtise, simplement, c'est celui que j'ai gardé pour la fin, l'incroyable n^o 6 : « une attaque de 250.000 Russes, à l'est de la Prusse ; de ce côté-là, l'Allemagne se contenterait de se tenir sur la défensive, avec trois corps d'armée ».

Ne croyez pas qu'il raille. On était à quatre ans de la guerre de la Mandchourie ; l'Allemagne croyait encore à une Russie exténuée, brisée, hors de combat, et, pour vingt ans, désintéressée des choses de l'Europe. Elle n'avait rien vu du grand éveil qui déjà soulevait les âmes russes au souffle des libertés naissantes.

Au résumé, la grande Allemagne, la sainte Allemagne, la savante et pionnière Allemagne, n'a rien compris au spectacle, pendant quarante-cinq ans déroulé sous ses yeux, d'une Europe en travail de reconstitution.

Elle n'a cru ni à la révolte de l'honneur anglais, ni à la rentrée en scène de la Russie revivifiée par ses récentes épreuves, ni aux miracles du patriotisme français.

Trois « kolossales » erreurs dont elle va mourir, dont elle meurt déjà.

Alphonse HUMBERT.

Comment les Austro-Boches gagnent des victoires ... sur le papier

Ne pouvant réussir à entamer le front russe, les Austro-Allemands fabriquent des victoires. C'est ainsi qu'un communiqué officiel autrichien, publié le 5 mai par la presse des deux empires et transmis aux journaux des pays neutres, annonçait une grande défaite russe en Galicie.

« La Bourse de Berlin, l'effet de ce communiqué fut foudroyant », la baisse fut générale. Le monde de la finance est fixé sur la sincérité des communiqués austro-allemands ! Dans les pays neutres, la nouvelle de cette victoire fut accueillie avec scepticisme et cependant le communiqué fourmillait de détails : « En Galicie, disait-il, le front a été conquis dans toute son étendue ».

« Or, malgré cette précision, il n'y avait rien d'exact, ainsi qu'en témoigne le démenti suivant :

Un démenti officiel russe

« L'ambassade de Russie nous fait savoir que les communiqués de Berlin et de Vienne relatifs à une grande victoire en Galicie occidentale, soi-disant remportée sur les Russes, ne correspondent aucunement à la réalité. Les combats engagés dans cette région ne donnent absolument pas lieu de parler de succès quelconques, même partiels, qui auraient été obtenus par nos adversaires. » (Havas.)

L'agence Wolff elle-même proteste

Malgré la précaution prise de faire lancer par l'Autriche la nouvelle de cette fausse victoire, — les nouvelles allemandes



Carte de la région où les Austro-Allemands prétendent avoir remporté une victoire

étant aujourd'hui suspectes, — le coup était manqué. Aussi l'Agence Wolff s'est-elle empressée, dans le but évident de se refaire une virginité, de mettre le public en garde contre les exagérations concernant les opérations militaires de Galicie.

« Une agence, ajoute cette dépêche, a publié sous nos trois initiales W. T. B. (Wolff-Telegraphen-Bureau), des chiffres manifestement exagérés sur les résultats des derniers jours. Cette agence va être poursuivie par nous ».

Et comme à Berlin on avait demandé à la population d'illuminer en l'honneur de la grande victoire en Galicie la *Berliner Zeitung*, écrit : « On a parlé d'une grande victoire, mais il n'y a pas un être humain qui en connaisse les détails. Il est déraisonnable de commander à une nation de se réjouir sans lui dire pourquoi ».

Et maintenant que vont inventer les Austro-Boches pour tenter d'influencer les neutres ?

UNE VISITE aux marins sauvés du « Léon-Gambetta »

(D'un de nos correspondants)

Brindisi, 30 Avril.

Dès mon arrivée à Brindisi, où je me suis rendu pour voir les survivants du cuirassé *Léon-Gambetta*, j'ai constaté, chez la population, une émotion des plus vives. L'hostilité de la foule contre l'Autriche a grandi. On juge que l'attaque du sous-marin fut une lâcheté, mais ce qui accroit ici la colère, c'est la conduite odieuse des agresseurs après la réussite de leur coup.

Malgré la consigne sévère, nous avons pu, grâce à la bienveillance du consul de France, M. Ferri, et du consul espagnol, obtenir l'autorisation de voir les braves échappés au péril et de les photographier pour le *Petit Journal*.

Les sous-marins, me racontèrent-ils, après nous avoir identifiés, se retirèrent à la surface, où il est resté presque toute la journée, se réjouissant de l'horrible spec-



(Photo Petit Journal.)
 Deux des survivants du « Léon-Gambetta » portant des fleurs que viennent de leur offrir des Italiens

À GAUCHE : le matelot Henri Meynard, de Paris. À DROITE : son camarade Chabouf, de Saint-Quay-Portrieux.

tacle et ne nous portant aucune sorte de secours. Nous nous débattions désespérément contre une mer de plus en plus furieuse. C'est alors que s'est produit quelque chose de grand, de sublime, que nous n'oublierons jamais. Pour manifester ce qui était au fond de nos cœurs, malgré notre épuisement et tout en luttant contre la mort, nous nous sommes réunis et, rassemblant le peu de forces qui nous restaient, nous avons donné la *Marseillaise*.

« Le sous-marin ne bougeait pas. » En arrivant à Brindisi, la population nous a fait un accueil impressionnant. Tout le monde pleurait et criait : « Vive la France ! » Voyez cette belle corbeille de fleurs avec des drapeaux français et italiens liés ensemble. Ici tous se dévouent pour nous. On nous gâte. Dites surtout que le commandant et le consul de France se sont dépensés et qu'ils méritent toute la reconnaissance de nos compatriotes.

Le consul français, M. Ferri, est d'origine espagnole et de nationalité italienne. Tous, nous faisons des vœux pour que les trois sœurs latines deviennent plus unies que jamais.

La lettre d'un brave

L'un des braves rescapés dont nous publions le portrait, Henri Meynard, a une sœur qui habite actuellement Paris, rue des Abbesses, avec son mari, M. Michéide. Voici la lettre que le jeune marin lui a adressée récemment :

« Brindisi, le 28 Avril 1915.

« Chère sœur et cher beau-frère, je vous envoie ces quelques mots pour vous raconter la terrible catastrophe dont j'ai failli être victime.

« Il était minuit, lorsque nous avons été torpillés. La lumière s'est éteinte parce que la première torpille nous a touché le dynamo alors que la seconde nous a touché les soutes avant. J'étais couché et je m'aperçus, en me levant et en montant sur le pont, que le navire avait de la gîte à bâbord. Je plongeai sur l'avant et je gagnai une bouée lumineuse. Il était minuit lorsque la catastrophe a eu lieu. Je restai sur la bouée jusqu'à petit jour, c'est-à-dire jusqu'à quatre heures et demie du matin : j'étais entouré de cadavres que les flots avaient emmenés près de moi et je reconnus, parmi eux, mon camarade le « Marseillais ». Le pauvre ! Enfin, dans des moments comme ceux-là, il faut avoir bon estomac.

« Ensuite, l'après-midi, au moins à trois milles, une grande embarcation, je me sentais assez fort et surtout assez de courage pour nager jusqu'à elle : j'y arrivai et j'y suis resté jusqu'à l'arrivée des torpilleurs italiens qui nous sortirent de cette mauvaise position. Il était en ce moment deux heures et demie de l'après-midi, ce qui fait que je suis resté quatorze heures et demie dans l'eau.

« Nous avons été internés à Brindisi, en Italie. Mais chose que j'ai à vous dire, c'est que l'accueil que les Italiens nous ont fait n'était pas un accueil d'étrangers mais bien de frères. Nous sommes en toute liberté et nous sommes bien nourris. On nous a habillés en marins italiens parce que, lorsqu'ils nous ont trouvés, nous étions tout nus.

« Encore une fois, je l'échappe belle. Recevez de votre frère et beau-frère, un gros baiser et ne vous faites pas de mauvais sang.

Henri MEYNARD.

L'auteur de cette lettre était ouvrier peintre avant de s'engager dans la marine.

Le bombardement du quartier général du prince de Wurtemberg

Copenhague, 6 Mai. D'après les journaux allemands, c'est le général Garreich et deux lieutenants généraux attachés à l'état-major du prince de Wurtemberg qui furent tués lors du récent raid des aviateurs alliés. Le prince, lui-même ne put échapper que difficilement aux flammes qui l'entouraient.

Les journaux allemands ont supprimé toute la partie de l'information concernant les dégâts. — (Fournier.)

L'ÉCHEC des offensives allemandes

Pour des raisons politiques — si claires qu'il est superflu d'y insister — l'état-major allemand a multiplié depuis quinze jours les opérations offensives sur le théâtre occidental d'opérations. Il a essayé des échecs complets et ses troupes ont éprouvé des pertes sanglantes.

En Belgique

L'attaque allemande prononcée en Belgique le 22 avril a été menée par deux corps d'armée qui firent usage de gaz asphyxiants.

Elle avait pour objet de percer notre front sur le canal de l'Yser, amont d'Ypres. Le jour de cette attaque, si nos pertes ont été faibles, la plupart de ceux de nos soldats qui sont morts ou ont été pris furent les victimes de l'empoisonnement.

Tactiquement nous n'avons subi aucun échec. La rapidité de nos contre-attaques nous a permis d'ailleurs d'arrêter immédiatement l'infiltration de l'ennemi sur la rive gauche du canal, de le rejeter sur la rive droite et, regagnant une partie du terrain perdu, de rétablir notre front dans des conditions de solidité parfaites.

Nous avons infligé, dans ces combats, de très grandes pertes à l'ennemi. Notre ligne actuelle est établie à moins de deux kilomètres en arrière de l'ancienne sur un front de 3 kilomètres.

Cette affaire où nous avons été victimes d'une violation flagrante des lois de la guerre ne se renouvellera pas, car nos hommes sont maintenant prémunis contre les effets des gaz asphyxiants.

N'ayant pu ni percer nos lignes, ni même nous obliger à découvrir Ypres, les Allemands ont eu recours à l'artifice d'un canon de marine tirant sur Dunkerque à 38 kilomètres.

Cette pièce, dont le tir a cessé au bout de deux jours, ne pouvait obtenir aucun résultat militaire.

Sur les Hauts de Meuse et en Woëvre

Après le fait d'armes qui nous avait rendus maîtres des Eparges, les Allemands ont voulu reprendre cette importante position et ils en ont attaqué les approches à partir du 23 avril.

Leur effort effectué avec trois divisions s'ajoutant aux forces qui occupaient déjà le secteur, a été d'une extrême violence sur les hauteurs proches de Saint-Rémy, sur la tranchée de Calonne et sur les Eparges mêmes.

Le premier jour, il a réussi à faire fléchir notre première ligne près de Saint-Rémy et à la tranchée de Calonne.

Mais, contre-attaques violemment, les Allemands ont été refoulés.

Contre les Eparges, à aucun moment, ils n'ont rien gagné.

Le chiffre de leurs pertes a été attesté par les monceaux de cadavres trouvés sur le terrain. Leurs trois divisions nouvelles ont été littéralement décimées.

Quant aux canons que l'état-major allemand s'est vanté de nous avoir pris, ils ont été quelques heures entre ses lignes et les nôtres.

Mais tous, sans exception, ont été dès le lendemain réemployés par nous, tandis que progressait notre contre-attaque et que les forces allemandes étaient refoulées.

En même temps, nous avons, en Woëvre, au bois d'Ailly, au bois de Mortmare et au bois Le Prétre, réalisé des progrès importants, malgré le renforcement de l'ennemi sur toute cette partie du front.

Dans les Vosges

Le 26 avril, pour produire une forte impression sur les neutres et s'assurer un observatoire précieux, les Allemands ont attaqué le sommet de l'Hartmannsweiler, qu'ils ont réussi à enlever.

Mais leur succès a été précaire et, dès le 27, nous avons repris ce sommet, que nous avons même dépassé de deux cents mètres, interdisant ainsi à l'ennemi l'usage qu'il en comptait faire contre nous.

Plus que qu'il nous ait pu conserver l'Hartmannsweiler, les Allemands n'ont pu d'ailleurs s'opposer à notre progression dans la région de Schœnenfrenth, où nous leur avons pris des canons.

Résumé

En résumé les Allemands, depuis 15 jours ont tenté un très gros effort offensif, que nous avons rapidement brisé.

Le total de leurs pertes en Belgique, sur les Hauts-de-Meuse, en Woëvre et dans les Vosges dépasse 35.000 hommes.

Ils n'ont percé nulle part. Ils ne nous ont enlevé aucune position importante.

Ils ont fait décider une demi-douzaine de leurs meilleures divisions, et, en Belgique, sur le point où ils avaient réussi à faire reculer d'une portée de fusil notre front, ils ont dû leur succès, dépourvu de toute conséquence (l'événement l'a prouvé) à une criminelle violation des lois de la guerre.

L'expérience qu'ils ont tentée s'est donc retournée contre eux. (Officiel.)

Voir en 2^e page :

Le projet de loi sur la résiliation des baux à loyers

LE « MONDE ILLUSTRÉ »

Ses abonnés et ses lecteurs apprécieront certainement beaucoup la claire et vibrante page en couleurs que lui donna le maître *Capitello*. L'*Aube nouvelle*, c'est la victoire resplendissante, drapée dans les étendards des alliés, et clamant au monde sa libération de l'hégémonie teutonne. Jamais l'inspiration si originale et si prenante de *Capitello* ne se donna plus heureuse carrière.

Dans le même numéro du *Monde Illustré* on trouvera une large et très attrayante composition du peintre *Georges Buisson* : *La Patrouille*, faite de souvenirs recueillis sur le front ; puis, au milieu de photographies d'un très vif intérêt documentaire, on regardera avec angoisse la rude mêlée de la « Viell-Armand » fut le théâtre, mêlé que nous restait avec une poignante vérité le peintre militaire *G. Chaperon*. Demain, le *Monde Illustré* sera dans toutes les mains.

Dans son numéro de cette semaine, le *Monde Illustré*, outre une fort remarquable chronique de *Marcel Prévost*, sur Jeanne d'Arc, et de très intéressants articles de M. *Stéphane Pichon*, *Général Berthaut*, etc., etc., contient une fort curieuse documentation réunie par *Alfred Jousselin*, sur notre Héroïne nationale, jugée par les hautes personnalités anglaises.

La Situation Militaire

(COMMUNIQUÉS OFFICIELS A LA PRESSE)

(27^e jour de Guerre)

3 heures soir.

AU NORD D'YPRES, nous avons repoussé facilement une attaque de nuit débouchant de Steenstraete. Au Sud d'Ypres, les Allemands ont attaqué près de Zwartelen les tranchées de la cote 60 conquises le mois dernier par les troupes britanniques. Leur attaque très violente, au cours de laquelle ils se sont servis de gaz asphyxiants, les a d'abord rendus maîtres de cette position. Nos alliés ont ensuite contre-attaqué et repris une partie des tranchées perdues.

AU BOIS D'AILLY, la contre-attaque prononcée par nous en fin de journée a légèrement progressé et repris une nouvelle partie de la position où les Allemands avaient pris pied le matin.

Pendant la nuit, les Allemands ont contre-attaqué sur le mamelon Est du SIL-LAKERWASEN, dont ils ont récupéré le sommet. Tout le reste de notre gain dans la direction de la Fecht a été maintenu et consolidé.

Journée calme. Rien à signaler.

11 heures soir.

A travers la Serbie héroïque

Dans les montagnes de Stroumitza

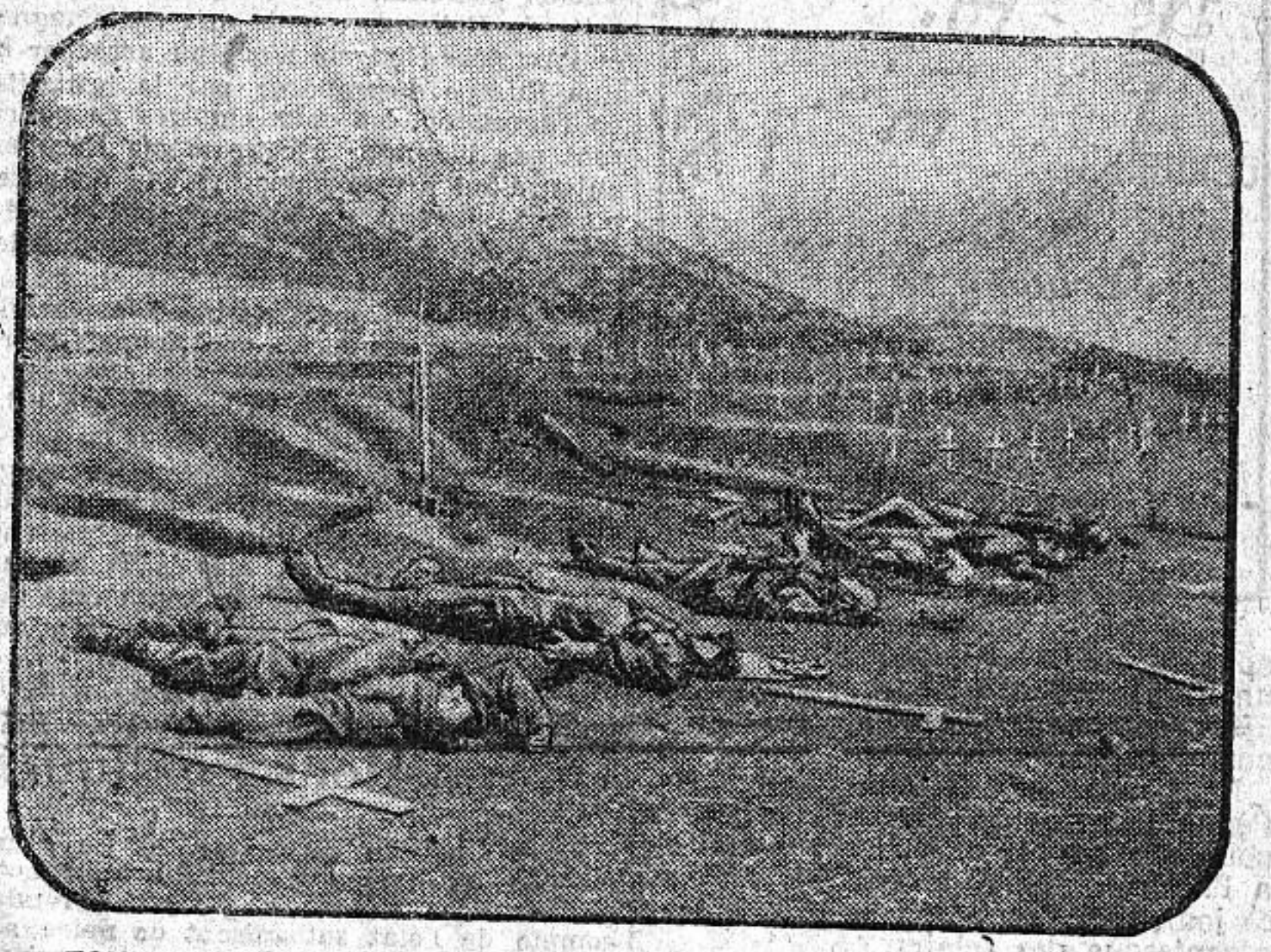
(De notre envoyé spécial.)

Stroumitza, Avril 1915.

Le Vardar coule large et les eaux soulèvent. Impétueux comme son nom, à Stroumitza, il débouche d'entre deux montagnes, et gonflé, terreux, le fleuve si longtemps en exil, le fleuve des poésies serbes descend, puissant et gros du côté de la Grèce.

Les comitadjis passent la frontière

A la même heure quatre mille comitadjis quittent Relnik pour Stroumitza.



TOMBES DES SOLDATS SERBES TUÉS PAR LES COMITADJIS A VALANDOVO

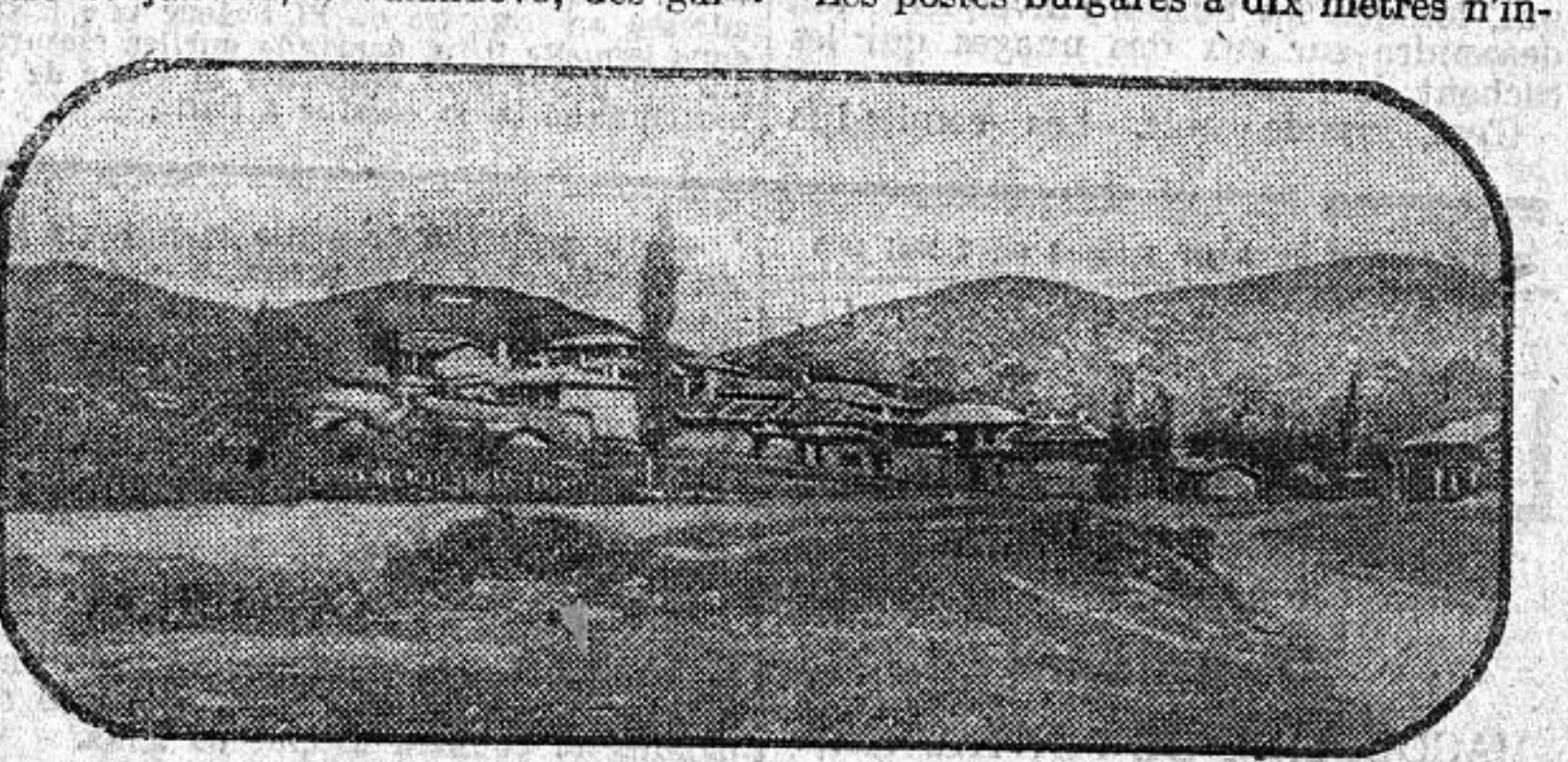
C'est sur lui que le 20 mars, quatre mille comitadjis dévalaient. C'est à ce point, que les comitadjis destinaient leur mélinite. S'ils le faisaient sauter, il y avait deux cent mille francs de récompense du gouvernement d'Autriche.

Je me suis arrêté là. Avec le capitaine Milan V. Georgévitch et une patrouille serbe, j'ai parcouru à cheval un jour et une nuit des montagnes frontalières. J'ai vu les points d'attaque, les trois cents croix blanches, les cadavres des comitadjis, derrière les buissons, et les comitadjis eux-mêmes qui chaque nuit, par vingt ou trente, en deux ou trois endroits reviennent sur le sol serbe. Le grand drame où trois cent cinquante arrières quatre mille, chassèrent les quatre mille et tombèrent tous, où on trouve mêlés : les intrigues de l'Autriche, les mille couleurs des vêtements d'Orient, l'héroïsme d'une poignée de Slaves et des manières de guerre pour contes d'enfants, ce drame, il faut vous le décrire au milieu du pays où il s'est passé.

Le 20 janvier, à Valandovo, des gar-

Les postes bulgares à dix mètres n'in-

terviennent pas. La colonne Itcha marche sur Oudovo. Elle réveille en passant les Musulmans et leur ordonne de se rendre sans délai en Bulgarie. La colonne avance. Elle arrive à la cote 150 qui surplombe la gare de Stroumitza. Quarante soldats serbes avec deux canons défendent ce point. Ils sont cinq cents comitadjis. C'est la pointe d'un mont. Deux baraquas, deux canons, et le petit jour qui tremble. Chaque Serbe a deux cents cartouches. On en a trouvé trente-trois morts, entourés chacun de deux cents douilles vides. Les sept autres n'ont pas épuisé leur ceinture ; ils sont tombés avant. Dans l'une des deux baraquas, seize soldats serbes atteints du typhus, presque convalescents, avaient été montés pour que le grand air achevât de les guérir. Sans armes, incapables de courir, ils étaient restés sur leur paillasse, couchés. Les comitadjis allument la baraque. Ils tournent les canons, les dirigent sur la gare de Stroumitza et



UN VILLAGE MUSULMAN ABANDONNÉ DANS LES MONTAGNES DE STROUMITZA

des suprennent Mme Ampova, femme d'un Bulgare, sujet serbe, au moment où elle passait la frontière. Les gardes veulent l'en empêcher, les comitadjis interviennent : escarmouche. On nomme une commission d'enquête serbo-bulgare.

Cinquante jours passent. Le 12 mars, à Valandovo, un soldat serbe est tué. La commission se réunit. On discute. Quand les officiers se séparent, le lieutenant Kosacoff, bulgare, suivant, rêveur, la fumée de sa cigarette, regarde les Serbes, et lentement il leur cria :

« Pour Pâques, je vous enverrai de beaux œufs rouges. »

Le 18 mars, des officiers autrichiens arrivent à Stroumitza. Stroumitza-ville est en Bulgarie. Stroumitza-gare est en Serbie. Les Autrichiens se donnent comme marchands de bétail.

Que viennent-ils faire ? Sont-ils les envoyés de Tarnoski, ministre d'Autriche à Sofia, qui fournit les fonds aux comi-

travers du grésille des chairs bombardées quatre heures durant.

La deuxième colonne marche sur Valandovo. C'est la plus forte...

Sur le chemin du drame

La patrouille que j'accompagnais refait le chemin du drame. Depuis deux jours la surveillance redouble : les comitadjis, quand tombe le soir, par petits groupes repassent en Serbie. Les renseignements que nous avons de ce côté-ci tiennent les chefs en éveil. Hier, à 9 heures de la nuit, un courrier présentait un pli au commandant : les comitadjis venaient d'entrer sur trois points.

Nous allons par des sentiers tragiques. Le capitaine Milan Georgevitch, qui guide la reconnaissance, salue les soldats serbes en armes, à leur poste.

« Que Dieu vous aide ! » leur crie-t-il.

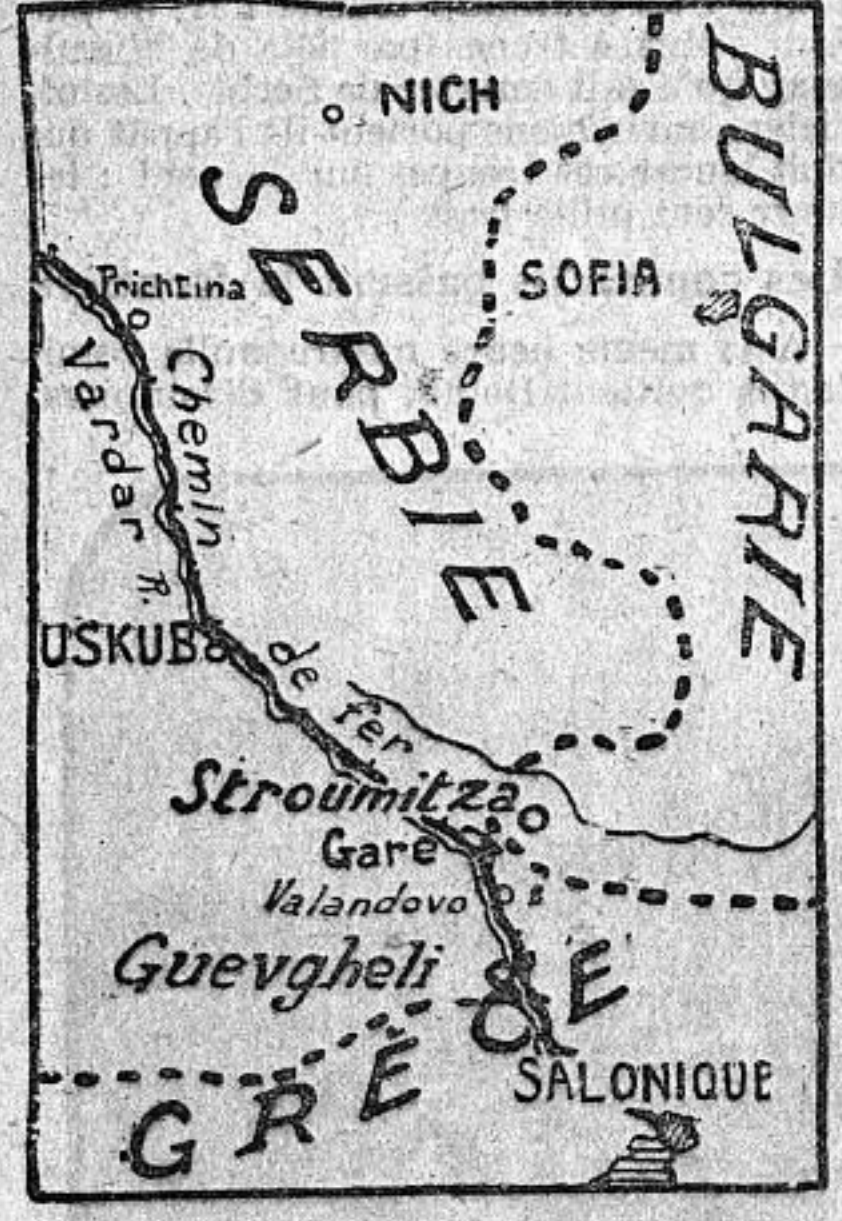
D'une même voix solide et brève, les soldats, redressés, lui répondent :

« L'aide de Dieu descend sur toi ! »

Cette frontière n'est pas défendable, vous ne pouvez placer des hommes dans tous les recoins de ces montagnes, ni derrière tous ces buissons. C'est un passage pour brigands.

Tout y est noir ou tire sur le noir : le Vardar que l'on aperçoit de haut, la montagne, qui, de sa masse fermant complètement l'horizon, vous fait croire à un bout du monde, et les villages de bois que l'on rencontre en cours de sentier. Surtout le village ! Les toits sont noirs, les murs sont noirs. C'est d'un tragique aspect. Cela ne vous semble pas des maisons, mais des nids où habitent des oiseaux noirs. C'étaient les demeures des musulmans que les comitadjis ont fait décamper pour la Bulgarie.

Nous sommes au dernier poste serbe : la frontière. Deux huttes, dix soldats des deux pays dans chacune ; entre les huttes, un tas de pierre et, de chaque côté,



appuyés sur le fusil, causant, un Serbe, un Bulgare. C'est Plouch.

Les comitadjis ont froissé ce point la nuit dernière.

Nous redescendons vers Valandovo. Pendant une heure un orage est avec nous, sur ces sommets. C'est quand on a l'horizon entier devant soi, comme ce jour, que l'on découvre la grandeur gigantesque des défilés.

Valandovo. Triste encore. Mais là on est en armes. On ne dort pas. C'est un deuil guerrier. Valandovo ce fut l'affaire la plus chaude, Valandovo c'est l'alerte continuelle. Il y a de l'inquiétude dans la maison du commandant. Ses postes viennent de lui annoncer qu'en deux points voilà une heure, à trois kilomètres de distance, par groupes de vingt, les brigands ont de nouveau passé la frontière. Des groupes serbes sont partis à leur rencontre. Mais où rejoindre les comitadjis ? Ces montagnes sont des labyrinthes. Il va faire nuit, donc plus rien encore sur cette ville montagnarde.

Nous nous dirigeons vers les hauteurs. Cent cinquante croix, petites, blanches, seules, au pied d'un mont, nous apparaissent, déjà presque effacées dans l'obscurité proche. Elles sont cravatées d'une serviette effilochée. Les mères, les sœurs mettent ainsi ce souvenir sur la croix des morts.

Des soldats autour d'un feu écoutent la gousle. Petit violon à corde unique ; pleine de larmes, la gousle chante. Elle chante en l'honneur de la fée Raviola qui, lorsque les Serbes l'invouèrent, fait descendre sur eux des nuages qui les cachent de l'ennemi.

C'est grande nuit. Les comitadjis

avancent peut-être derrière les buissons, un soldat chante :

Le brouillard est tombé
Une pluie de perle a recouvert les lys
Mon bien-aimé a dit qu'il viendrait cette nuit.
Il a dit, mais il n'a pas tenu.

Il est peut-être au grand combat parti.
Les soldats nous aperçoivent, le chanteur s'arrête.

— Chante encore, dit le capitaine Georgevitch.

Est-ce que finira cette nuit terrible.
Ou tu es parti, ô mon bien-aimé
Ou tu es parti pour le grand combat ?

Non ! petite, si ton bien-aimé dort
dessous ces croix, cette nuit ne finira pas.

Albert LONDRES.

Au Fil de l'Heure

Il arrive qu'un homme, s'étant trouvé dans un grand péril auquel il a pu échapper, ne pense jamais sans effort aux circonstances de ce péril que sa mémoire fidèle conserve et que son imagination lui représente avec force. Alors notre homme, comparant au jour de détresse les jours qui ont suivi et mesurant les profondeurs de l'abîme où il a failli tomber, se félicite de son destin et remercie la Providence.

Mais il arrive aussi que notre mémoire soit oublieuse des périls passés et que notre imagination s'exerce sur d'autres objets. Nous n'en sommes pas plus heureux, bien au contraire, et nous en sommes plus injustes, car il y a beaucoup d'injustice pour un homme et pour un peuple, à ne pas tenir compte, quand il fait son bilan, de ses bonnes comme de ses mauvaises chances.

Aussi conseillerai-je volontiers à ceux qui trouvent le temps long et les résultats médiocres de se reporter à la première semaine de septembre où tout allait vite mais où tout allait mal. Cet effort de mémoire leur permettra de mieux apprécier le présent et d'être équitables à l'égard des événements sinon à l'égard des hommes. Il ne rendra pas la paix à l'Univers, hélas ! mais à quelques esprits chagrins il rendra la confiance et nous avons besoin que les esprits chagrins eux-mêmes aient confiance ou du moins qu'ils parlent et qu'ils agissent comme s'ils l'avaient.

Où, huit mois après la victoire de la Marne, la Belgique demeure captive et la France envahie. Mais un mois après la déclaration de guerre Paris était menacé et l'abîme à nos pieds. Ainsi que l'écrivit le colonel Secretan, un neutre, dans la Gazette de Hollande : « Ce que l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie n'ont pu arracher à une Europe désespérée par la brutalité de l'agression, les deux empires ne pourront pas l'imposer à cette même Europe, aujourd'hui armée partout, en défilance partout, partout où presque partout décidée à empêcher l'oppression du monde par le militarisme prussien. »

Non, ils ne le pourront pas ! Des avantages locaux, des succès occasionnels remportés par nos ennemis, et grossis par leur presse, ne donneront pas le change à l'Univers sur le résultat final. Nous en recevons la nouvelle avec calme et sang-froid. Nous en avons vu d'autres et qui ne nous ont point abattus ! Nous resterons unis, patients, résolu, méprisant les semences de panique, condamnant comme un crime tout ce qui risquerait d'anémier ou de corrompre notre volonté.

UN SPECTATEUR.

Informations Politiques

Notre situation financière. — La commission du budget a entendu M. Ribot, ministre des Finances, qui lui a rendu compte de l'état satisfaisant de notre situation financière et des mesures prises pour la maintenir à la hauteur des besoins de la défense nationale.

La commission a adopté ensuite le projet de loi déposé par le ministre des Finances, sur l'émission des bons de la Défense, sur l'émission des bons de la Défense.

Le rapport sera déposé à la séance d'aujourd'hui.

Le projet de loi de M. Ribot a pour but d'élever à 6 milliards la limite d'émission des bons de la Défense nationale.

Par le même projet M. Ribot demande l'autorisation de créer 1 milliard 60 millions de bons qui seront émis en Angleterre et qui serviront au paiement de nos achats.

Cette création sera la conséquence de l'accord établi il y a quelques jours à Londres, entre M. Ribot et M. Lloyd George.

Les travaux de fauchaison. — Le groupe agricole du Sénat s'est réuni, hier, sous la présidence de M. Gomot, qui lui a exposé les craintes des agriculteurs sur la manière dont la fauchaison sera effectuée.

Une délégation composée de MM. Maline, Gomot et Decker-David, est chargée de demander au ministre de l'Agriculture l'utilisation de la main-d'œuvre militaire et particulièrement des blessés convalescents.

La vente de la morphine et de la cocaïne. — M. Charles Bernard, député de Paris, a adressé au ministre de l'Intérieur une lettre dans laquelle il lui demande quelles mesures ont été prises pour empêcher la vente de la morphine et de la cocaïne à Paris.

— Au profit de la petite mendiant qui est là-bas, chez l'instituteur...
— Il n'y a qu'à remettre le testament dans le secrétaire et à crier tous les trois, demain matin : — Voyez donc le document que nous venons, par hasard, de découvrir...
— Le vieux Laurent n'en serait pas le plus fâché, hein ?
— Le curé non plus.

— Ni toi, Fritz, en tant que maire de la commune...
— Enfin... nous résisterons quand même à la grande envie que nous avons de répandre du bonheur autour de nous.

— Oui... résistons...
— Nous ne produirons donc pas ce papier... ce chiffon de papier...
— D'ailleurs il donnerait une trop mauvaise opinion du bon sens de ton cher oncle... et nous sommes trop respectueux de sa mémoire pour nous permettre une pareille inconvenance.

— Il n'y a que toi, mère chérie, qui vas y perdre une collection de tableaux... de marbres... de bronzes... de céramiques...
— Que veux-tu, mon pauvre Guy... cela restera dans ton salon... avec les portraits de famille...
— Même avec celui qui représente mon défunt cousin germain à l'âge de seize ans.

— Et je me consolerais de cette perte en allant voir de temps en temps si les tableaux et les bibelots sont bien époussetés...
— Alors... que faisons-nous du papier ? demande l'excellent M. Kohlmann qui tenait toujours le testament à la main.

Le jeune Guy montra la cheminée.
— Les Espagnols appelaient ça un « autotafé... », les Français le désignaient de ce nom plus gai « feu de joie... »
— Oui, conclut l'homme aux cheveux

Bulletin de la Guerre

Les derniers communiqués officiels sont assez explicites pour se passer de commentaires et il n'y est question que de points dont nos lecteurs connaissent depuis longtemps la situation. En Belgique, dans la région d'Ypres, nous avons poursuivi nos progrès en enlevant des tranchées allemandes et en reprenant l'écuse de Heitsa. L'ennemi n'a pas contre-attaqué de suite, mais il l'a fait pendant la nuit, en débouchant de Steenstraete, sans succès d'ailleurs. Au sud d'Ypres, et sans doute sous l'influence des gaz asphyxiants, dont nos adversaires font décidément un usage courant sur cette partie du front, les Anglais ont cédé un instant devant une très violente offensive dirigée contre la position de la cote 60, puis ils ont repris une partie de leurs tranchées abandonnées et ils ne tarderont pas à en recouvrer la totalité.

Dans le secteur entre Meuse et Moselle, nos troupes ont encore eu de rudes combats à soutenir. C'est d'abord au bois d'Ailly, au sud-est du camp des Romains. Une division allemande a mené l'attaque avec trois régiments en première ligne, elle est parvenue jusqu'à nos tranchées du bois et jusqu'à la croupe qui descend de la sur la Meuse, vers le village de Brasseite ; puis nous avons contre-attaqué à notre tour et refoulé l'ennemi. L'action n'est pas terminée. Une très forte offensive a eu lieu aussi contre les positions des Eparres et de la tranchée de Calonne ; elle a été repoussée avec de fortes pertes. Au bois de Mortmare, au contraire, c'est nous qui avons pris l'initiative du combat, avec un plein succès, et toutes les ripostes allemandes ont échoué.

Sur le reste du front, on ne signale que des tentatives faites sans le moindre succès par l'ennemi, en Champagne et dans l'Argonne, toujours sur les mêmes points. Enfin, en Alsace, les combats continuent dans la vallée de la Fecht, suivant la direction de Colmar, avec quelques alternatives, qui, au total, se terminent en notre faveur.

Dans l'ensemble, la situation est bonne, bien que nos succès soient balancés sur quelques points.

Le communiqué russe du 5 mai, à propos du raid des divisions de cavalerie allemande, se borne à dire : dans la direction de Rossieny, nous progressons avec succès. Diverses dépêches af-

firmant que la cavalerie en question se retire, sans doute pour ne pas être coupée et prise ; on va même jusqu'à annoncer qu'elle abandonne son artillerie. Une pareille incursion à longue distance, sans soutien sérieux, en plein territoire russe, ce territoire sans fin, ne s'explique ni ne se justifie. Elle était vouée d'avance à l'insuccès, avec d'autant plus de certitude qu'elle aurait progressé davantage.

Sur le front réel, c'est-à-dire à partir du Niemen moyen, on se bat partout ; mais les engagements ne prennent une véritable importance qu'à partir de la Nidda, et vers la ligne Dunajec-Biala-Gorlice-Bartfeld, il s'agit d'une grande bataille. Tout le front russe, à partir de la Vistule au nord de Tarnow est exclusivement défensif, parce que c'est le flanc de l'opération des Carpathes, où se trouve le véritable front d'attaque des Russes.

Ce flanc est assailli avec une extrême vigueur, qui a obligé nos alliés à quel que recul ne compromettant d'ailleurs aucunement leur solidité. C'est ce recul qui a fait annoncer par les Allemands une victoire sur la valeur de laquelle ils n'insistent pas. La bataille est très chaudement engagée ; pour le moment c'est tout ce qu'on en peut dire. Je pense toujours que nous devons nous attendre à une offensive des Russes sur le front de la Nidda, pour prendre à leur tour en flanc l'attaque dirigée contre la Dunajec. Le front des Carpathes n'avance réellement qu'après la solution obtenue en Galicie occidentale, mais sans que les Russes aient à progresser au delà de leur ligne de la Dunajec, vers Cracovie.

L'état est stationnaire sur les Carpathes, où l'activité se manifeste surtout vers la gauche russe. Des positions en avant du front Kosiowa-Rozanka sont prises et reprises. Les Autrichiens ont prolongé, sans succès, leur droite sur le cours supérieur de la Lomnica, laquelle descend dans la direction de Kalisz. Mais Kalisz, Stanislas et les abords de Nadvorna sont tenus par les Russes, ce qui rend bien improbable une avance autrichienne le long de la Lomnica. D'autre part, de grands événements sont probables à bref délai, qui pourront singulièrement changer les dispositions des armées, surtout vers la Galicie orientale et la Bukovine.

Général BERTHAUT.

Nouvelles Diverses

Le Président de la République a reçu M. Ben-Tillet, vice-président de la Fédération des transports d'Angleterre, association qui compte 250.000 adhérents, qui est venue exprimer l'amitié et les vœux de la Fédération pour la France. M. Poincaré a vivement remercié M. Ben-Tillet et les ouvriers anglais les sentiments exprimés par eux.

L'Exposition du Jouet français. — La première exposition du jouet français ouvrira ses portes le 25 mai à la galerie Excelsior. Organisée sous la direction de Mlle Valentine Thomson, fille du ministre du Commerce, cette exposition évoquera l'histoire rétrospective du jouet depuis les petits chefs-d'œuvre du XVIIIe siècle, jusqu'aux jouets modernes, scientifiques, humoristiques et bien français.

Si les principales vitrines sont appelées à faire la joie de tous les bambins, c'est avec une vive émotion que les grands défilent devant les panoramas de la « Bataille de la Marne » et la « Revue de Nancy », œuvres si intéressantes créées par nos plus glorieux artistes.

La Ligue anti-austro-germanique organise pour demain samedi, à 8 heures et demi du soir, à la mairie du Xe arrondissement, une conférence sur les « Allemands en France ». Conférencier : notre confrère M. André Vervoort.

La Ligue de Protection Sociale (section du VIe) fait un pressant appel aux chefs d'industrie et aux particuliers qui auraient besoin d'employés, ouvriers et domestiques des deux sexes. Elle les prie de s'adresser à la permanence, 119, boulevard Raspail, qui s'occupe du placement gratuit des personnes sans travail après enquête.

L'« Echo du Ravin », fait le titre du journal du 4e bataillon de chasseurs, « pelé par les balles des Boches », disent les spirituels et vaillants rédacteurs de cette amusante gazette des tranchées, que le Petit Journal remercie de la pensée confraternelle dont ils lui adressent l'aimable expression.

Les Morts Glorieuses

M. Jacques Hughes, brigadier d'artillerie, a été tué glorieusement à vingt ans, le 20 avril, c'était le neveu de notre confrère M. Emile Cère, ancien député.

Notre ancien confrère, informateur judiciaire, Roger Turpaud, du « d'infanterie », est tombé au champ d'honneur, à Crouy, le 27 janvier. Ses deux frères appartenant à la presse parisienne sont l'un sergent au 24e territorial et l'autre sous-lieutenant au 346e d'infanterie.

Pour que les Dunkerquois se rassurent

Le général Eydeux, gouverneur de Dunkerque, a fait à un de nos confrères dunkerquois la déclaration suivante :

« A la suite des bombardements de ces derniers jours, bien des habitants de Dunkerque ont cru devoir quitter la ville. Un exode plus considérable pourrait faire douter du sang-froid de la population, qui a été si vaillante et si admirable jusqu'ici. Nos positions sont intactes, notre situation sur le front belge excellente... Les mesures sont prises pour arrêter le feu de



la pièce qui a bombardé la ville était munie d'une culasse à l'emplacement marqué d'un point noir, près de Zwartegat. La ligne pointillée indique le trajet des projectiles.

Le résultat ne saurait se faire attendre et les Dunkerquois n'ont qu'à rester chez eux, en prenant les dispositions nécessaires pour se mettre à l'abri dans le cas où de nouveaux obus tomberaient sur la ville... »

A peu près toutes les victimes faites à ce jour se trouvaient dans la rue au moment de l'éclosion. Il importe que la circulation des habitants soit limitée aux besoins de la vie locale.

De son côté, M. Henri Terquem, maire de Dunkerque, a fait afficher un appel aux Dunkerquois rappelant que les récents bombardements ont fait surtout des victimes dans les rues et recommandant aux habitants de s'abriter dans les caves voûtées.

Les accidents du travail agricole à la Chambre

Après le dépôt, par M. Briand, ministre de la Justice, du projet de loi relatif aux loyers, dont nous publions le texte d'autre part, et le renvoi à la commission du budget d'un projet du ministre des Finances ayant pour objet d'élever la limite d'émission des bons du Trésor ordinaire et des bons de la Défense nationale, la Chambre a repris, hier, l'examen du projet tendant aux exploitations agricoles la loi sur les accidents du travail.

La semaine dernière, elle avait pris en considération un amendement de M. Queuille portant sur le deuxième paragraphe de l'article premier.

Cet amendement exempte des obligations prévues par la loi en discussion les exploitants d'un domaine inférieur à cinq hectares et travaillant seuls avec leurs ascendants ou descendants, fut adopté.

La Chambre supprima le troisième et dernier paragraphe de l'article premier, et l'ensemble fut voté.

On vota rapidement l'article 2, assimilant aux ouvriers agricoles ceux qui sont occupés à l'entretien et à la mise en état des jardins et des parcs ; l'article 3, prévoyant l'application de la loi aux personnes qui, « occasionnellement » sont employées à une autre occupation non visée par la législation des accidents du travail ; l'article 4 concernant les exploitants non assujettis qui contracteront une assurance en faveur des membres de leur famille et de leurs collaborateurs occasionnels ; et l'article 5, touchant les délais de déclaration d'accident par la victime et l'exploitant et par l'exploitant à la mairie.

La Chambre adopta l'article 6, disant, en résumé, que « si le propriétaire n'exploite pas lui-même, le fermier, le métayer, ou tout autre exploitant, est seul responsable des indemnités vis-à-vis des victimes d'accidents ou de leurs ayants droit ». On y ajouta même un paragraphe disant que les baux en cours ne seront pas compris dans la présente loi.

L'article 7 relatif aux accidents survenus au cours de tous travaux entrepris en commun fut voté sans grande opposition et la suite du débat renvoyée à cet après-midi.

La résiliation des baux à loyer

Voici les passages essentiels de l'exposé des motifs du projet de loi concernant la résiliation des baux à loyer par suite de la guerre, que le gouvernement a déposé, hier, sur le bureau de la Chambre :

« Par des décrets rendus en vertu de la délégation contenue dans l'article 2 de la loi du 5 août 1914 et délibérés en Conseil des ministres, le gouvernement a pris, en matière de baux à loyer, certaines mesures destinées à faire face aux nécessités de l'heure.

« Mais les mesures prises par le gouvernement n'ont qu'un caractère provisoire ; elles ne s'appliquent qu'à des périodes limitées et, si elles ont évité certaines difficultés, liées de la guerre, entre propriétaires et locataires, elles ne les résolvont pas d'une façon définitive.

« Il ne dépend pas du gouvernement de les régler ; une loi est nécessaire.

« Il nous a paru que le moment était venu de poser le problème devant le Parlement.

« La seule solution qui puisse être appliquée immédiatement est, au moins dans certaines hypothèses, la résiliation des baux ; elle fait l'objet du projet de loi que nous avons l'honneur de vous soumettre.

Texte des articles

Article premier. — Les baux à loyer antérieurs au 1er août 1914 seront, sans préjudice des causes de résiliation résultant du droit commun ou des conventions, résiliés conformément aux dispositions exceptionnelles ci-après.

Article 2. — Lorsque le locataire a été tué à l'ennemi ou est décédé des suites de blessures reçues ou de maladie contractée sous les drapeaux, la loi est résiliée de plein droit et sans indemnité sur demande de sa veuve ou de ses héritiers directs ou encore de ses héritiers collatéraux si ceux-ci habitent avec lui les lieux loués.

« Si l'un des associés en nom collectif ou en commandite a été tué à l'ennemi ou est mort des suites de blessures ou de maladie contractée sous les drapeaux, la loi est résiliée de plein droit, sur la demande des héritiers ou ayants droit des associés.

« Si l'un des associés en nom collectif ou en commandite a été tué à l'ennemi ou est mort des suites de blessures ou de maladie contractée sous les drapeaux, la loi est résiliée de plein droit, sur la demande des héritiers ou ayants droit des associés.

« Si l'un des associés en nom collectif ou en commandite a été tué à l'ennemi ou est mort des suites de blessures ou de maladie contractée sous les drapeaux, la loi est résiliée de plein droit, sur la demande des héritiers ou ayants droit des associés.

« Si l'un des associés en nom collectif ou en commandite a été tué à l'ennemi ou est mort des suites de blessures ou de maladie contractée sous les drapeaux, la loi est résiliée de plein droit, sur la demande des héritiers ou ayants droit des associés.

« Si l'un des associés en nom collectif ou en commandite a été tué à l'ennemi ou est mort des suites de blessures ou de maladie contractée sous les drapeaux, la loi est résiliée de plein droit, sur la demande des héritiers ou ayants droit des associés.

« Si l'un des associés en nom collectif ou en commandite a été tué à l'ennemi ou est mort des suites de blessures ou de maladie contractée sous les drapeaux, la loi est résiliée de plein droit, sur la demande des héritiers ou ayants droit des associés.

« Si l'un des associés en nom collectif ou en commandite a été tué à l'ennemi ou est mort des suites de blessures ou de maladie contractée sous les drapeaux, la loi est résiliée de plein droit, sur la demande des héritiers ou ayants droit des associés.

« Si l'un des associés en nom collectif ou en commandite a été tué à l'ennemi ou est mort des suites de blessures ou de maladie contractée sous les drapeaux, la loi est résiliée de plein droit, sur la demande des héritiers ou ayants droit des associés.

« Si l'un des associés en nom collectif ou en commandite a été tué à l'ennemi ou est mort des suites de blessures ou de maladie contractée sous les drapeaux, la loi est résiliée de plein droit, sur la demande des héritiers ou ayants droit des associés.

« Si l'un des associés en nom collectif ou en commandite a été tué à l'ennemi ou est mort des suites de blessures ou de maladie contractée sous les drapeaux, la loi est résiliée de plein droit, sur la demande des héritiers ou ayants droit des associés.

« Si l'un des associés en nom collectif ou en commandite a été tué à l'ennemi ou est mort des suites de blessures ou de maladie contractée sous les drapeaux, la loi est résiliée de plein droit, sur la demande des héritiers ou ayants droit des associés.

« Si l'un des associés en nom collectif ou en commandite a été tué à l'ennemi ou est mort des suites de blessures ou de maladie contractée sous les drapeaux, la loi est résiliée de plein droit, sur la demande des héritiers ou ayants droit des associés.

La résiliation, dans tous les cas prévus par le présent article, est, suivant les circonstances, prononcée avec ou sans indemnité.

Article 5. — Si la locataire, par suite de blessures reçues ou de maladie contractée sous les drapeaux n'est plus en état d'exercer la profession pour laquelle il avait conclu le bail ou si elle a subi une diminution notable et permanente de sa capacité professionnelle, la résiliation du bail peut être prononcée sur demande ; elle est, selon les circonstances, ordonnée avec ou sans indemnité.

Article 6. — Les locataires qui, sans être atteints sous les drapeaux, ont reçu des blessures ou contracté une maladie par suite de faits de guerre et, s'ils ont été tués ou sont morts des suites de leurs blessures ou de leur maladie, leur veuve et leurs héritiers bénéficient des dispositions des articles précédents dans les conditions déterminées par ces articles.

Article 7. — Après la cessation des hostilités et indépendamment des causes de résiliation ci-dessus spécifiées, qui seront applicables dès la promulgation de la présente loi, si le locataire justifie que, par suite de la guerre et à raison de la diminution de ses ressources, il est placé jusqu'à l'expiration du bail dans l'impossibilité d'exercer la profession pour laquelle il avait conclu le bail, la résiliation pourra être prononcée sur demande, elle sera ordonnée avec ou sans indemnité.

Article 8. — Dans tous les cas prévus par les articles 2 à 7 de la présente loi, la loi sera appliquée aux baux en cours ou à exécuter à la date de la résiliation prononcée avec ou sans indemnité.

Article 9. — Selon que le prix annuel de la location n'excède pas 600 francs ou dépasse cette somme, la demande en résiliation est portée devant le juge de paix du canton ou le tribunal civil de l'arrondissement où l'immeuble loué est situé.

Article 10. — Si la demande relève du juge de paix, il est procédé au préalable de conciliation prévu par l'article 17 de la loi du 25 mai 1838 modifiée par celle du 2 mai 1885.

Faute par les parties de se concilier, le défendeur est cité au tribunal civil, au greffe d'avis de réception, le défendeur est cité par exploit.

Le juge de paix statue en dernier ressort.

Article 11. — Les lettres recommandées, par défaut, la copie en est transmise par le greffier à la partie défaisante par lettre recommandée avec avis de réception. A défaut d'avis de réception, la signification est faite par exploit.

L'opposition qui n'est recevable que dans les dix jours de la date de la réception de la lettre ou de l'acte de signification est faite par déclaration au greffe de la justice de paix.

Les parties sont citées pour une prochaine audience par lettre recommandée, au greffier.

Le jugement qui intervient sur l'opposition est, dans tous les cas, susceptible d'appel.

Article 12. — Si la demande est de la compétence du tribunal civil, il est procédé à un préliminaire de conciliation devant le président du tribunal. A cet effet, le demandeur fait comparaître devant lui le défendeur, la partie défaisante, le défendeur, l'objet de la demande, les jour et heure de la comparution.

En défaut de conciliation, le défendeur est assigné par exploit à comparaître après un délai de 3 jours francs devant le tribunal.

L'affaire est instruite et jugée comme en matière commerciale. Le tribunal statue en dernier ressort.

Article 13. — Si le jugement est rendu par défaut, l'opposition est recevable dans les 8 jours de la signification qui est faite par exploit. L'acte d'opposition contient assignation à comparaître devant le tribunal après un délai de 3 jours francs.

Le jugement qui intervient sur l'opposition est, dans tous les cas, susceptible d'appel.

Article 14. — Lorsque le tribunal prononce la résiliation, il peut autoriser le locataire ou ses héritiers ou ayants droit à sortir des lieux loués et à enlever les meubles qui les garnissent sans avoir à acquiescer préalablement les loyers et, le cas échéant, les indemnités dues aux bailleurs.

Il détermine, s'il a lieu, les garanties auxquelles l'autorisation est subordonnée et fixe les délais accordés pour le paiement des loyers ou indemnités.

Article 15. — Les jugements rendus par le juge de paix ou par le tribunal civil peuvent être attaqués par la voie du recours en cassation pour incompétence, excès de pouvoir ou violation de la loi.

Les pourvois sont formés, au plus tard, le jour de la notification de la notification, dans la quinzaine de la notification, les pièces sont adressées à la Cour de cassation. Aucune amende n'est exigée. Le ministère d'un avocat n'est pas obligatoire.

Les pourvois sont portés directement devant la Chambre civile. Les arrêts rendus en défaut ne sont pas susceptibles d'opposition.

Article 16. — Les dispositions des art. 9 et suivants s'appliquent aux demandes en résiliation fondées sur la destruction totale ou partielle de la chose louée par suite de la guerre, conformément à l'art. 1722 du Code civil.

Article 17. — Les dispositions des décrets des 10 août et 15 décembre 1914 ne s'appliquent pas aux instances engagées et aux jugements rendus en vertu de la présente loi.

Mais il n'est pas dérogé aux dispositions de l'article 4 de la loi du 5 août 1914, d'après lesquelles aucune demande en résiliation ne peut être engagée ou poursuivie contre le bailleur si celui-ci est présent sous les drapeaux.

Article 18. — Les actes de procédure, les jugements et actes nécessaires à leur exécution sont rédigés sur papier visé pour timbre et enregistrés en vertu de la présente loi.

Les dispositions de la présente loi sont applicables aux causes portées devant la Cour de cassation. La partie qui succombe est condamnée aux dépens envers l'autre.

A la commission de la Chambre

La commission de législation civile, qui a été saisie du projet du gouvernement, a décidé de mettre tout de suite la question à l'étude et de réunir la sous-commission des loyers, demain matin, samedi.

Paul BERTINAY.

(La suite à demain.)

Le Sang de la France

JACQUELINE DE PONTAUBOY

XXIII (Suite)

L'autodafé

— Vous voyez, fit l'homme aux cheveux roux, sans oser lever la tête et la signature, que tout y est et que tout est bien complet...
— C'est un testament olographe... et, quoique idiot, il est parfait.

DERNIÈRE HEURE

Service télégraphique spécial du PETIT JOURNAL

En Italie

Le temps de la Triple est passé

(De notre correspondant particulier)

Rome, 6 Mai.
Il ne me reste plus rien à vous dire, me déclare une personnalité politique amie, retour de Quarto, le temps de la Triple avec ses incertitudes et ses vexations est passé.

Une Italie forte est née qui va pouvoir, avec la France et les alliés, se préparer un avenir glorieux. Mais après la victoire qui est certaine, notre tâche commencera loin d'être terminée, et au lieu de contempler les trophées, il faudra commencer à nettoyer les fondations économiques en Italie, et profondément incrustées par les Allemands, et à créer les relations commerciales dont une négligence coupable nous a fait nous désintéresser. — P.

A la Consulta

Rome, 6 Mai.
La fin des négociations diplomatiques entre l'Italie, l'Allemagne et l'Autriche semble prochaine.

Une dépêche de Berlin constate tout d'abord que les journaux allemands affirment que les négociations à Rome et à Vienne traversent un moment très critique. La situation, disent-ils, est tendue, mais on peut encore espérer une solution pacifique. Si ces espérances ne se réalisent pas, l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie seraient en mesure de la hauteur de la nouvelle situation.

Aujourd'hui ont eu lieu à la Consulta des conférences incessantes. Ce matin, à 10 h. 12, le baron de Macchio a eu un entretien de trois quarts d'heure avec M. Sonnino ; un peu plus tard, le secrétaire du prince de Bülow a fait une courte apparition ; à 4 heures, le prince Ghika, ministre de Roumanie, est venu et il était encore en conférence lorsque le prince de Bülow est arrivé à 5 heures.

L'Autriche propose sans espoir de nouvelles concessions

Rome, 6 Mai.
D'après des renseignements de bonne source, l'ambassadeur d'Autriche-Hongrie a remis en après-midi à la Consulta les dernières propositions du cabinet de Vienne contenant les ultimes concessions que l'Autriche-Hongrie consent à faire à l'Italie.

Un secret rigoureux est observé au sujet de ces concessions. Toutefois, les milieux austro-allemands à Rome ont perdu toute confiance dans un résultat favorable des négociations. — (Havas.)

La mission Goluchowsky est-elle ajournée ?

Rome, 6 Mai.
La mission du comte Goluchowsky commence à être jugée comme une nouvelle fantaisie lancée, on ne sait dans quel but, par un journal du soir généralement sérieux.

Il y a quatre jours déjà, on affirmait que le comte Goluchowsky était en route pour Rome ; depuis lors, on n'a plus aucune nouvelle du diplomate autrichien.

Le *Corriere d'Italia*, organe catholique neutraliste, se demande si la mission du comte Goluchowsky est simplement différée ou si l'annonce de cette mission ne fut qu'une fantaisie de journaliste.

Le même journal conclut ainsi : « Nous croyons cependant, dans l'état actuel des choses, que si l'éminent homme d'Etat austro-hongrois arrivait à Rome, il trouverait déjà la situation définitivement éclaircie. »

Cette conclusion du journal catholique est significative ; elle montre combien à l'heure actuelle, même dans les milieux neutralistes, on est convaincu que les destinées du pays sont fixées.

Cette opinion est d'ailleurs entièrement partagée par la presse allemande. En effet, selon une dépêche de Berlin au *Messenger*, les journaux allemands reconnaissent aujourd'hui pour la première fois la gravité de la situation ; ils laissent clairement entendre que, bien que les négociations continuent, il est impossible de prévoir si l'Italie ne viendra pas demain augmenter le nombre des ennemis de l'Allemagne.

Brusques départs

Rome, 6 Mai.
Hier soir à la suite d'une dépêche de Berlin à l'adresse du directeur de l'école allemande à Rome, l'établissement a été subitement fermé, tous les professeurs rappelés immédiatement sont partis ce matin pour l'Allemagne avec de nombreux journalistes et plusieurs familles allemandes.

Les Italiens quittent l'Allemagne

Londres, 6 Mai.
On mande de Rotterdam aux *Daily News* : Les Italiens du Luxembourg et de l'Allemagne partent en grand nombre pour l'Italie. Les consuls assistent ceux qui sont sans ressources.

LES PIRATES

La note des Etats-Unis à l'Allemagne sur la perte du « William-P.-Frye »

Washington, 6 Mai.
L'ambassadeur des Etats-Unis à Berlin a présenté au gouvernement allemand la note par laquelle le gouvernement de Washington rejette la proposition allemande tendant à faire fixer par le tribunal des prises allemand, le montant de l'indemnité due pour la perte du vapeur américain *William-P.-Frye*. Cette note est très modérée, mais maintient que la destruction du *William-P.-Frye* a eu lieu en violation des traités liant la Prusse aux Etats-Unis. En conclusion, la note dit que les Etats-Unis estiment que la déclaration de Londres, invoquée par l'Allemagne, n'est pas en vigueur.

LE BOMBARDEMENT D'HOULINES

Hazebrouck, 6 Mai.
On signale qu'Houlines, près d'Armentières, a été l'objet d'un nouveau bombardement. Le curé de l'église Sainte-Anastasia, atteint d'un éclat d'obus, a été tué sur le coup. Poperinghe a reçu lundi soir une dizaine de « marmittes ». Il en avait été de même, dimanche à Laventie. — (Information.)

LA BATAILLE

entre la Vistule et les Carpathes

(De notre correspondant particulier)

Pétrograd, 6 Mai.
Un croiseur ennemi et d'autres petits vaisseaux se sont montrés dans la mer Baltique devant Libau.

Dans la région de Rossieny, nous progressons avec succès.

Pas de changement sur le front qui s'étend jusqu'à la Vistule supérieure.

En Galicie, la bataille entre la Vistule et les Carpathes se développe avec la même opiniâtreté. Sur la ligne de combat, les Allemands ont amené de nouvelles forces considérables appuyées par une artillerie nombreuse. L'ennemi, ayant renouvelé ses attaques en masse, a subi des pertes énormes. Quelques-unes de nos unités se sont repliées sur la seconde ligne de fortifications à la suite de combats obstinés.

Dans la nuit du 2 au 3 mai, dans la direction de Strzy, l'ennemi a repris une partie des tranchées de la montagne Meko-vika ; mais dans la nuit suivante, une contre-attaque de nos troupes l'a rejeté hors de ces tranchées. Nous avons fait plus de 1.200 prisonniers, dont 30 officiers.

Dans la région d'Angelov, sur le cours supérieur de la Lomnica, l'ennemi a prononcé, dans la journée du 3, une offensive infructueuse sur un front d'une étendue assez considérable.

Le bluff allemand

Sous ce titre, l'agence Havas communique, hier soir, la note suivante que confirme ce que nous disions d'autre part :

« L'ambassade de Russie vient de déclarer que les communiqués austro-allemands relatifs à une prétendue victoire remportée en Galicie sur les Russes ne correspondent nullement à la réalité. »

« Ce démenti achève de ruiner la campagne organisée par les Allemands. Il est facile aujourd'hui de montrer les différents moyens imaginés par eux depuis le 22 avril pour entreprendre une campagne politique et diplomatique dont les raisons se dévoilent aisément. »

« Le grand quartier général allemand a en effet combiné trois efforts simultanés : 1° Le premier a porté sur la région de Langemarck. La surprise causée par les gaz asphyxiants a permis provisoirement aux Allemands une avance enrayée le soir même, et l'opération commentée par la presse pangermaniste, a grand fracas, a été sans lendemain. »

« Le second effort a porté sur la région des Eparges, à Calonne, il a été tout à fait impuissant, ce qui n'a pas empêché les communiqués allemands de mentionner cette opération de manière à impressionner l'opinion. »

« Enfin, le troisième a porté sur les Carpathes. La rumeur, était, si bien montée cette fois, que les organisateurs ont dépassé leurs instructions. L'ordre était d'annoncer une victoire, les journaux ont annoncé la capture de 600 canons et de 300.000 prisonniers russes. »

« L'Agence Wolff elle-même a été obligée de trouver que c'était trop. Elle a publié une dépêche qui est un aveu pour mettre le public en garde contre les exagérations concernant la victoire de Galicie. »

« En résumé, trois fois en dix jours, les Allemands ont essayé de remporter des succès leur permettant une campagne politique : trois fois, ils ont échoué. »

A Berlin l'apathisme succède à l'enthousiasme

Amsterdam, 6 Mai.
Les journaux allemands publient une dépêche de l'Agence Wolff disant : « quelques personnes non autorisées ont fait ces jours derniers circuler à Berlin la nouvelle de la dernière victoire du maréchal von Hindenburg en Galicie, de façon à laisser croire que la nouvelle était vraie. »

« Cela est faux, et le nombre de prisonniers annoncés est le double du nombre réel. L'immense enthousiasme suscité à Berlin par la fausse nouvelle a été suivi d'apathisme, lorsque la nouvelle officielle a remis la victoire au point. »

Le voyage de M. de Giers

Sofia, 4 Mai.
(Retardée en transmission)

M. de Giers, le nouvel ambassadeur de Russie à Rome, avait rejoint son poste, est passé en gare de Sofia où il a été salué par le représentant du gouvernement.

A propos de la grande attaque allemande sur Ypres

Amsterdam, 6 Mai.
L'Echo Belge publie une curieuse information concernant la récente grande attaque allemande sur Ypres.

Les Allemands étaient tellement déterminés à remporter cette fois une grande victoire ; ils étaient tellement convaincus du succès de leur plan qu'un certain nombre de journalistes anversois avaient été invités au quartier général allemand.

La ils avaient été reçus par un fonctionnaire qui leur expliqua que les autorités allemandes espéraient que la presse anversoise comprendrait ses devoirs et prendrait telles mesures convenables pour préparer l'opinion publique en Belgique en vue de l'annexion définitive d'une destination du roi Albert. Après ce préambule, le fonctionnaire devint plus précis et donna l'ordre aux journalistes d'ouvrir une campagne en ce sens. Ces derniers se retirèrent sans avoir pris d'engagement. Le lendemain, on apprit l'échec de l'offensive allemande. Depuis lors, les journalistes anversois n'ont plus entendu parler du fameux fonctionnaire. — (Pourtner.)

Contrebande arrêtée

Algésiras, 6 Mai.
Le bruit court que les croiseurs qui surveillent le détroit ont capturé le vapeur *Bienvenue*, du Gibraltar, à bord duquel se trouvaient 20.000 cartouches de contrebande destinées au Maroc, et que des arrestations ont été faites à la suite de cette saisie.

« Les Alliés progressent aux Dardanelles »

dit M. Asquith

(De notre correspondant particulier)

Londres, 6 Mai.
M. Asquith, premier ministre, a annoncé aujourd'hui à la Chambre des Communes, au sujet des opérations aux Dardanelles, que le mouvement en avant se poursuit dans des conditions très satisfaisantes.

Continuant sa déclaration, M. Asquith dit : « Le gouvernement possédant maintenant les rapports du ministre de la Guerre et de l'Amirauté, est à même de fournir de plus amples détails. »

Il avait été décidé de débarquer sur deux points de la presqu'île de Gallipoli et sur un point de la côte asiatique, dans le but de réduire au silence les batteries ennemies qui auraient pu gêner le débarquement.

Le débarquement commença au lever du jour le 25 avril. La 2^e division anglaise débarqua à Sedul-Bahr, les contingents australiens et de la Nouvelle-Zélande à Galate et les Français à Kunt-Kale.

A la nuit tombante, 25.000 hommes avaient été débarqués en dépit d'une violente opposition.

Les troupes d'Australie et de la Nouvelle-Zélande ont eu à subir de nombreuses contre-attaques ennemies qu'elles ont repoussées et ont gagné rapidement du terrain à l'est de leur point de débarquement.

Le débarquement se poursuivait les 28 et 29 avril et notre avance a continué d'une façon régulière.

Le 2 mai, les troupes anglo-françaises avaient réussi à gagner encore du terrain au sud de la presqu'île, tandis que le contingent d'Australie et de la Nouvelle-Zélande étaient renforcés par la division navale.

A ce moment, nos positions se trouvaient consolidées sur tous les points.

M. Asquith termine ainsi : « Toutes les troupes engagées dans l'accomplissement d'une des opérations les plus difficiles de la guerre, c'est-à-dire le débarquement sur une plage ouverte en face d'une résistance des plus déterminées, ont déployé une habileté et un courage sans égal. Les opérations sont maintenant vivement poussées en avant dans des conditions tout à fait satisfaisantes. »

Une attaque de nuit des Turcs repoussée victorieusement

Londres, 6 Mai.
Une dépêche de Mytilène annonce que mardi, entre une et trois heures du matin, les Turcs, renforcés, ont attaqué les camps alliés, mais ils ont été repoussés et ont abandonné quinze cents morts sur le terrain.

Les Alliés avancent à l'intérieur. (Information.)

Les pertes anglaises

Londres, 6 Mai.
Officiel. — Aux Dardanelles, dans la journée du 4 mai, les Anglais ont eu 3 officiers tués et 5 blessés.

Prochaine attaque contre la Serbie

(Dépêche de notre correspondant)

Genève, 6 Mai.
D'après la Tribune de Genève, un corps d'armée austro-hongrois est arrivé à Moravitz, à 10 kilomètres de la frontière serbe. L'archiduc Eugène se trouve sur le front méridional et inspecte les nouvelles troupes.

Le Japon va-t-il envoyer un ultimatum à la Chine ?

Londres, 6 Mai.
Une note de source japonaise communiquée à la presse dit que le Japon n'a aucunement le désir de porter atteinte aux accords existants entre la Chine et les autres pays, mais il insiste pour que la Chine reconnaisse la position du Japon telle qu'elle est établie dans les cinq propositions qui font l'objet des négociations.

Le Japon n'a nullement envie de dicter ses volontés à la Chine et il est prêt à faire un compromis avec elle, comme il l'a déjà fait à l'égard de certaines de ses propositions ; il a offert même de restituer Kiaochow en dédit du sang versé et de l'argent dépensé pour le reprendre aux Allemands. Le Japon n'a pas demandé de concessions minières au Yang-Tsé, il ne réclame aucun monopole, il n'a cherché qu'à sauvegarder ses intérêts existants et n'a proposé rien de contraire à la porte ouverte du droit des autres.

EXPLOSION D'UNE POUDRIÈRE

Rome, 6 Mai.
La poudrière de Fontana Liri a sauté hier. On compte dix victimes.

L'explosion qui fut entendue à plusieurs kilomètres de distance a provoqué une grande panique parmi la population.

Pour les habitants de Soissons

A la demande de M. Andrieu, l'actif sous-préfet de Soissons, l'autorité militaire vient d'autoriser l'envoi des colis postaux aux habitants de cette ville.

L'adresse de ces colis doit être la suivante : « A M. le maire de Soissons, pour M. X... en gare de Vierzy. »

A TRAVERS PARIS

UNE FEMME TUEE PAR UNE AUTO. — Avenue Ledru-Rollin, une femme d'environ 60 ans, a été renversée par une auto. Elle est morte aussitôt. Le corps a été transporté à la Morgue.

UNE VOITURE HEURTÉE PAR UN TRAMWAY. — Rue de Charenton, un tramway de l'Est-Parisien, ligne Romainville-Concorde, a heurté une voiture de livraison dont le conducteur, Victor Liseux, 49 ans, a été blessé au bras gauche et sur diverses parties du corps. Après pansement, le cocher a pu rentrer à son domicile.

DU 6^e ETAGE. — M. Labbé, 30 ans, demeurant 177, rue Legendre, atteint de neurasthénie, s'est jeté, hier, à sept heures et demie du soir, du 6^e étage sur le trottoir et s'est tué.

TRAMWAY EN PANNE. — Hier soir, à cinq heures quinze, par suite de la rupture d'une roue, un tramway de l'Est-Parisien Bastille-Romainville est resté en détresse rue de Charenton. La circulation a continué sur l'autre voie.

Nous ne manquerons pas de blé

Le prix du pain en France sera inférieur à celui payé par les autres nations

La commission du budget, réunie sous la présidence de M. Clémentel, a entendu hier M. René Viviani, président du Conseil, et M. Gaston Thomson, ministre du Commerce, sur le projet de crédits relatifs au fonctionnement du service de ravitaillement de la population civile.

Après une étude attentive de la situation des stocks de blé, faite par la commission sur les déclarations et les documents produits par le président du Conseil et le ministre du Commerce, il a été établi que les quantités existant encore à l'heure actuelle dans le pays et celles achetées à l'étranger par les soins du gouvernement, dépassent incontestablement les besoins de la population civile et militaire pour son alimentation jusqu'en 15 août, époque de la soudure.

Pour déjouer les efforts de la spéculation, et empêcher une hausse artificielle du prix du pain, le gouvernement, d'accord avec la commission du budget, qui avait insisté auprès de lui pour l'adoption de cette mesure qu'elle jugeait indispensable, a décidé :

1° de faire procéder, sur l'ensemble du territoire, à la réquisition de tous les stocks de blé existant, où qu'ils se trouvent ; 2° d'organiser, dans chaque département, par l'intermédiaire des préfets et des maires, la réquisition des blés réquisitionnés et la vente des blés achetés, au même prix que celui qui a été fixé, dans toute la France pour les réquisitions.

La conséquence de ces deux mesures sera dans toutes les communes la fixation par un arrêté du maire d'un prix du pain sensiblement uniforme pour l'ensemble du pays, et d'un taux modéré.

Il faut se féliciter que, grâce aux mesures prises, le prix du pain demeure en France très sensiblement au-dessous du prix pratiqué dans toutes les autres nations d'Europe — et cela sans aucune limitation dans la consommation et sans aucune modification du taux de mouture et de qualité de pain.

Le Sénat s'est occupé, hier, des « Pupilles de la Nation »

Après avoir adopté quelques projets de loi d'intérêt local, le Sénat, sous la présidence de M. Antonin Dubost, a ajourné le vote d'un projet de loi de M. Jeanneney tendant à faciliter l'exécution des travaux publics pendant la durée des hostilités.

Sur le rapport de M. Chastenet, le Sénat prend en considération et renvoie aux bureaux la proposition de loi relative aux « pupilles de la nation ». Une commission de dix-huit membres sera nommée pour examiner la proposition.

Le Sénat s'ajourne au vendredi 14 mai.

PARIS VA REVOIR LES AUTOBUS

Paris reverra les autobus le 5 juin prochain, c'est-à-dire moins de six semaines, hier, entre la commission municipale des transports de la Compagnie générale.

De cette réunion il résulte, en effet, que cent autobus doivent être mis en service, à tour de rôle, à dater du 5 juin, en commençant par la ligne Bastille-Madeleine.

LES TRIBUNAUX

Cambrioleuses occasionnelles

Une jeune femme, Mme Moisan, née Odette Castellani, quelque peu déséquilibrée, propriétaire d'une villa, avenue Corot, au Vésinet, avait, en l'absence de son mari mobilisé, invité, à l'automne, deux de ses amies, Thérèse Paulin-Panet et Jeanne Barnier, à venir habiter chez elle.

Se trouvant, ainsi que ses amies, quelque peu gênée, malgré ses 25.000 livres de rente, Mme Moisan eut un beau soir l'idée saugrenue d'aller « visiter » la villa contiguë à la sienne, d'une artiste dramatique, Mlle Nelly Berry, partie au mois de juillet dernier à Arcachon.

Les trois femmes discutèrent le projet, puis s'habillant en homme « pour dérouter les lumières de la police », elles escaladèrent la grille de la villa de Mlle Berry et dévalisèrent la maison, emportant, en plusieurs voyages, quantité d'objets d'art, d'argenterie, tableaux, de toilettes et de dentelles. Puis elles rejoignirent d'autres nuits visiter la cave et les cliapiers.

Fort embarrassées de leur butin, les jeunes et jolies cambrioleuses n'osèrent en tirer parti. Mais comme un beau jour, Jeanne Barnier et Thérèse Paulin-Panet, l'imprudence de vendre quelques dentelles, M. Bichon, commissaire divisionnaire et les inspecteurs de la première brigade de police judiciaire, eurent vite fait de découvrir et d'arrêter les trois coupables.

A l'audience du Tribunal correctionnel de Versailles, Mme Moisan, qui défendait M. Henri Robert, a rejeté la responsabilité du vol sur ses complices qui ont adopté le même système de défense à son égard. Le tribunal a remis son jugement à demain samedi.

AUTOUR DE PARIS

Colombes. — Trois jeunes gens de 15 et 16 ans, Marcel Varennes, Ernest Chapi et René Hérislad, demeurant avenue Carnelle, 18, rue de l'Orme et 23, rue du grand cerisier, ont été arrêtés au domicile de leurs parents. Ceux-ci ont reçu, hier matin, une lettre des fugitifs, timbrée de Pontoise, dans laquelle ils annonçaient qu'ils étaient « en bonne route » pour se rendre au front.

Nemours. — Un incendie d'une grande violence a détruit quatre hectares de bois, lieudit les Croix-aux-Loups, appartenant à plusieurs propriétaires. La cause en est inconnue.

Saint-Ouen. — Des enfants jouaient, hier, à la guerre, près des fortifications, lorsque l'un d'eux, Emile Pautier, âgé de 11 ans, dont les parents habitent boulevard Victor-Hugo, fut atteint à l'œil droit et à la joue gauche de deux coups d'un sabre de bois trop pointu. L'enfant, dont l'état est grave, a été transporté à l'hôpital Bichat.

Versailles. — Le *Petit Journal* a raconté la tentative de meurtre qui s'est déroulée le 19 avril dernier, aux Flambeurs-de-Crespelles, où un jeune ouvrier agricole, Jean-Baptiste Géro, âgé de 17 ans, tenta d'assassiner et de dévaliser un venier, M. Mismot, M. Warrain, juge à Versailles, a des hier, son instruction et renvoyé Géro devant le tribunal correctionnel.

L'allocation des réfugiés qui travaillent aux champs

A la demande de M. Fernand David, ministre de l'Agriculture, M. Malvy, ministre de l'Intérieur, vient d'adresser aux préfets une circulaire prescrite par laquelle les allocations accordées en vertu de la loi du 5 août 1914 ou celles attribuées à titre de secours aux réfugiés ne pourront être retirées aux familles qui se procureront, en participant aux travaux des champs, des ressources supplémentaires.

Guignol au Front

Leur rêve colonial et la réalité

Guignol est parti sur le front. Depuis bien longtemps Guignol faisait des niches aux juges, et il rossait les gendarmes. Guignol était un antimilitariste.

Mais tous les antimilitaristes en chair et en os ont abandonné leurs erreurs passées et sont allés rejoindre leur poste à la guerre. Guignol, comme eux, s'est converti. Guignol est parti pour le front.

Voilà pourquoi, hier après-midi, des centaines de jolis bambins criaient et gesticulaient devant la scène du petit théâtre Anatole, aux Champs-Élysées. On y représentait la première de : « Guignol à la guerre, pièce à grandes transformations ». Déjà la famille Guignol avait manifesté son patriotisme. Guillaume, fils de Guignol, le petit geyroche Guillaume, dégoûté de porter le même nom que l'impériale brute d'outre-Rhin, a changé publiquement son nom. Il s'appelle maintenant Gringalet et il a troqué son traditionnel tricorne pour un képi de fantassin français.

Or, hier, Guignol et Gringalet sautèrent de leur tranchée pour assommer les Boches à coups de bâton, car, tout de même, malgré le progrès, Guignol n'a pu se décider à quitter son bon vieux bâton pour un fusil Lebel.

Les trépidations de joie des spectateurs, petit monde remuant comme un essaim d'abeilles, saluèrent le roi Albert et le général Joffre.

Quand le kaiser et son grand dégingandé de kronprinz apparurent, les enfants crièrent si fort leur fureur, que les paisibles collectionneurs de la bourse au timbre, proche du Guignol, eurent une catastrophe. Ce n'était qu'une « première » mouvementée.

Les prises maritimes

Le Gouvernement vient de déposer, sur l'initiative de M. Victor Augagneur, ministre de la Marine, un projet de loi modifiant le régime des prises maritimes.

La législation actuellement en vigueur est uniquement inspirée par le vieux principe de l'attribution aux capteurs des produits de toutes prises à la mer, principe consacré par l'arrêté du conseil du 9 Ventôse, an II.

Le projet de loi soumis à l'approbation du Parlement rompt avec les traditions. Il attribue le produit des prises maritimes aux marins, et dans un but de haute solidarité, il laisse une part de la prise (1/3), non plus à ceux qui ont capturé le navire, mais à l'établissement des invalides de la Marine, dans le but de constituer un fonds commun dont pourront bénéficier les officiers, sous-officiers et marins ayant pris une part active à la guerre, et à leur défaut, les membres de leur famille.

La Société Centrale de Sauvetage des Naufragés

La Société Centrale de Sauvetage des Naufragés a tenu son assemblée générale, hier, dans la salle de la Société de Géographie, sous la présidence du vice-amiral Touchard, ancien ambassadeur, président de la Société. Les ministres de la Marine et des Travaux publics y étaient représentés, ainsi que le sous-secrétaire d'Etat de la Marine.

Le rapport sur la situation financière et sur l'activité de la Société pendant l'exercice écoulé a été présenté à l'assemblée par M. Merxvilleux du Vignaux, ingénieur des Mines, membre du conseil, qui a notamment donné connaissance des services rendus par le matériel de la Société réquisitionné par les départements de la Guerre et de la Marine, ainsi que des sommes dépensées à titre exceptionnel en secours de guerre. Puis M. Granjon de Lepiney, administrateur délégué, a proclamé les noms des titulaires des prix et médailles attribués par la Société pour les principaux sauvetages accomplis dans l'année.

Courrier des Théâtres

Ce soir : Gymnase, à 8 h. 1/2, la Commandantur. Vaudeville, à 8 h. 1/2, la Famille Pont-Biquet.

Renaissance, à 8 h. 1/4, Manette Boyssac.

Palais-Royal, relâche (mardi, jeudi, samedi, dimanche, à 8 h. 1/4 ; jeudi, dimanche, à 2 h. 1/4, 1915, revue de M. Rip).

L'Odéon, la 8^e et dernier festival de musique française aura lieu demain samedi, à 2 h. 1/2. Au programme, le *Déluge*, de M. Saint-Saëns, et divers fragments d'œuvres de M. Xavier Leroux, exécutés sous la direction de l'auteur.

La représentation de la *Vie de Bohème*, qui sera donnée demain soir, comportera l'intermède dont nous avons dit la brillante réussite et le « Duo de Colombine », toujours trissé par le public. *Henri III* et sa Cour, un succès, sera joué dimanche en matinée et en soirée. Ce soir, signalez que maintenant le rideau se lève en soirée à 7 h. 40 pour terminer à 10 h. 45.

Le second Théâtre-Français fera sa clôture le 31 mai.

À la Porte-Saint-Martin, les trois dernières représentations du *Maitre de Forges* auront lieu demain samedi en soirée, dimanche en matinée et soirée.

La répétition générale publique de la *Petite fonctionnaire* restera fixée au mardi 11 mai et la première aura lieu jeudi 13, jour de l'Ascension, en matinée.

BOURSE DE PARIS

DU JEUDI 6 MAI 1915

Le marché conserve la même physionomie que la veille, c'est le calme complet dans l'ensemble. Aux Rentes françaises, le 3 % est ramené à 72.50 contre 72.75 ; le 3 1/2 % 1914 reste inchangé à 90.90. Dans le groupe des Fonds d'Etat étrangers, l'extérieure perd encore un peu de terrain. Banques françaises moins fermes. Valeurs industrielles peu animées, seul le Rio s'inscrit en hausse sur l'avance des prix du métal à Londres. En Banque, les Caoutchoucs conservent une bonne allure ; les Cuprifères sont soutenues ; Industrielles russes calmes ; Mines d'Or peu traitées.

VALEURS	Cours précéd.	Cours du jour	VALEURS	Cours précéd.	Cours du jour	VALEURS	Cours précéd.	Cours du jour
---------	---------------	---------------	---------	---------------	---------------	---------	---------------	---------------

Fonds d'Etat Français et fonds garantis			Actions			Communes 1900		
3 %	72.75	72.50	Banque de France	4540	4530	1910	412	410
3 1/2 %	90.90	90.90	Compt. d'Algérie	2460	2470	1912	410	410
4 %	85.00	85.00	Créd. Com. Ind.	730	730	1913	410	410
5 %	85.00	85.00	Créd. Ind. et Com.	1015	1005	1914	410	410
6 %	85.00	85.00	Créd. Lyonnais	730	730	1915	410	410
7 %	85.00	85.00	Créd. Mobilier	730	730	1916	410	410
8 %	85.00	85.00	Créd. Rénouveau	730	730	1917	410	410
9 %	85.00	85.00	Créd. Saint-Louis	730	730	1918	410	410
10 %	85.00	85.00	Créd. Seine-et-Marne	730	730	1919	410	410
11 %	85.00	85.00	Créd. Seine-et-Oise	730	730	1920	410	410
12 %	85.00	85.00	Créd. Seine-et-Saint-Denis	730	730	1921	410	410
13 %	85.00	85.00	Créd. Seine-et-Val	730	730	1922	410	410
14 %	85.00	85.00	Créd. Seine-et-Yvelines	730	730	1923	410	410
15 %	85.00	85.00	Créd. Seine-et-Meuse	730	730	1924	410	410
16 %	85.00	85.00	Créd. Seine-et-Ardenne	730	730	1925	410	410
17 %	85.00	85.00	Créd. Seine-et-Normandie	730	730	1926	410	410
18 %	85.00	85.00	Créd. Seine-et-Bretagne	730	730	1927	410	410
19 %	85.00	85.00	Créd. Seine-et-Provence	730	730	1928	410	410
20 %	85.00	85.00	Créd. Seine-et-Languedoc	730	730	1929	410	410

Fonds d'Etat Etrangers			Obligations			MARCHÉ EN BANQUE		
Angleterre 4 % 1914	77.30	77.40	Ville de Paris 1885	522	523	Or	85	84.50
Angleterre 4 % 1915	77.30	77.40	Ville de Paris 1895	522	523	Argent	85	84.50
Angleterre 4 % 1916	77.30	77.40	Ville de Paris 1905	522	523	Platine	85	84.50
Angleterre 4 % 1917	77.30	77.40	Ville de Paris 1915	522	523	Indes	85	84.50
Angleterre 4 % 1918	77.30	77.40	Ville de Paris 1925	522	523	Indonésie	85	84.50
Angleterre 4 % 1919	77.30	77.40	Ville de Paris 1935	522	523	Inde	85	84.50
Angleterre 4 % 1920	77.30	77.40	Ville de Paris 1945	522	523	Inde	85	84.50
Angleterre 4 % 1921	77.30	77.40	Ville de Paris 1955	522	523	Inde	85	84.50
Angleterre 4 % 1922	77.30	77.40	Ville de Paris 1965	522	523	Inde	85	84.50
Angleterre 4 % 1923	77.30	77.40	Ville de Paris 1975	522	523	Inde	85	84.50
Angleterre 4 % 1924	77.30	77.40	Ville de Paris 1985	522	523	Inde	85	84.50
Angleterre 4 % 1925	77.30	77.40	Ville de Paris 1995	522	523	Inde	85	84.50
Angleterre 4 % 1926	77.30	77.40	Ville de Paris 2005	522	523	Inde	85	84.50
Angleterre 4 % 1927	77.30	77.40	Ville de Paris 2015	522	523	Inde	85	84.50
Angleterre 4 % 1928	77.30	77.40	Ville de Paris 2025	522	523	Inde	85	84.50
Angleterre 4 % 1929	77.30	77.40	Ville de Paris 2035	522	523	Inde	85	84.50
Angleterre 4 % 1930	77.30	77.40	Ville de Paris 2045	522	523	Inde	85	84.50
Angleterre 4 % 1931	77.30	77.40	Ville de Paris 2055	522	523	Inde	85	84.50
Angleterre 4 % 1932	77.30	77.40	Ville de Paris 2065	522	523	Inde	85	84.50
Angleterre 4 % 1933	77.30	77.40	Ville de Paris 2075	522	523	Inde	85	84.50
Angleterre 4 % 1934	77.30	77.40	Ville de Paris 2085	522	523	Inde	85	84.50
Angleterre 4 % 1935	77.30	77.40	Ville de Paris 2095	522	523	Inde	85	84.50
Angleterre 4 % 1936	77.30	77.40	Ville de Paris 2105	522	523	Inde	85	84.50
Angleterre 4 % 1937	77.30	77.40	Ville de Paris 2115	522	523	Inde	85	84.50
Angleterre 4 % 1938	77.30	77.40	Ville de Paris 2125	522	523	Inde	85	84.50
Angleterre 4 % 1939	77.30	77.40	Ville de Paris 2135	522	523	Inde	85	84.50
Angleterre 4 % 1940	77.30	77.40	Ville de Paris 2145	522	523	Inde	85	84.50
Angleterre 4 % 1941	77.30	77.40	Ville de Paris 2155	522	523	Inde	85	84.50
Angleterre 4 % 1942	77.30	77.40	Ville de Paris 2165	522	523	Inde	85	84.50
Angleterre 4 % 1943	77.30	77.40	Ville de Paris 2175	522	523	Inde	85	84.50
Angleterre 4 % 1944	77.30	77.40	Ville de Paris 2185	522	523	Inde	85	84.50
Angleterre 4 % 1945	77.30	77.40	Ville de Paris 2195	522	523	Inde	85	84.50
Angleterre 4 % 1946	77.30	77.40	Ville de Paris 2205	522	523	Inde	85	84.50
Angleterre 4 % 1947	77.30	77.40	Ville de Paris 2215	522	523	Inde	85	84.50
Angleterre 4 % 1948	77.30	77.40	Ville de Paris 2225	522	523	Inde	85	84.50
Angleterre 4 % 1949	77.30	77.40	Ville de Paris 2235	522	523	Inde	85	84.50
Angleterre 4 % 1950	77.30	77.40	Ville de Paris 2245	522	523	Inde	85	84.50
Angleterre 4 % 1951	77.30	77.40	Ville de Paris 2255	522	523	Inde	85	84.50
Angleterre 4 % 1952	77.30	77.40	Ville de Paris 2265	522	523	Inde	85	84.50
Angleterre 4 % 1953	77.30	77.40	Ville de Paris 2275	522	523	Inde	85	84.50
Angleterre 4 % 1954	77.30	77.40	Ville de Paris 2285	522	523	Inde	85	84.50
Angleterre 4 % 1955	77.30	77.40	Ville de Paris 2295	522	523	Inde	85	84.50
Angleterre 4 % 1956	77.30	77.40	Ville de Paris 2305	522	523	Inde	85	84.50
Angleterre 4 % 1957	77.30	77.40	Ville de Paris 2315	522	523	Inde	85	84.50
Angleterre 4 % 1958	77.30	77.40	Ville de Paris 2325	522	523	Inde	85	84.50
Angleterre 4 % 1959	77.30	77.40	Ville de Paris 2335	522	523	Inde	85	84.50
Angleterre 4 % 1960	77.30	77.40	Ville de Paris 2345	522	523	Inde	85	84.50
Angleterre 4 % 1961	77.30	77.40	Ville de Paris 2355	522	523	Inde	85	84.50
Angleterre 4 % 1962	77.30	77.40	Ville de Paris 2365	522	523	Inde	85	84.50
Angleterre 4 % 1963	77.30	77.40	Ville de Paris 2375	522	523	Inde	85	84.50
Angleterre 4 % 1964	77.30	77.40	Ville de Paris 2385	522	523	Inde	85	84.50
Angleterre 4 % 1965	77.30	77.40	Ville de Paris 2395	522	523	Inde	85	84.50
Angleterre 4 % 1966	77.30	77.40	Ville de Paris 2405	522	523	Inde	85	84.50
Angleterre 4 % 1967	77.30	77.40	Ville de Paris 2415	522	523	Inde	85	84.50
Angleterre 4 % 1968	77.30	77.40	Ville de Paris 2425	522	523	Inde	85	84.50
Angleterre 4 % 1969	77.30	77.40	Ville de Paris 2435	522	523	Inde	85	84.50
Angleterre 4 % 1970	77.30	77.40	Ville de Paris 2445	522	523	Inde	85	84.50
Angleterre 4 % 1971	77.30	77.40	Ville de Paris 2455	522	523	Inde	85	84.50
Angleterre 4 % 1972	77.30	77.40	Ville de Paris 2465	522	523	Inde	85	84.50
Angleterre 4 % 1973	77.30	77.40	Ville de Paris 2475	522	523	Inde	85	84.50
Angleterre 4 % 1974	77.30	77.40	Ville de Paris 2485	522	523	Inde	85	84.50
Angleterre 4 % 1975	77.30	77.40	Ville de Paris 2495	522	523	Inde	85	84.50
Angleterre 4 % 1976	77.30	77.40	Ville de Paris 2505	522	523	Inde	85	84.50
Angleterre 4 % 1977	77.30	77.40	Ville de Paris 2515	522	523	Inde	85	84.50
Angleterre 4 % 1978	77.30	77.40	Ville de Paris 2525	522	523	Inde	85	84.50
Angleterre 4 % 1979	77.30	77.40	Ville de Paris 2535	522	523	Inde	85	84.50
Angleterre 4 % 1980	77.30	77.40	Ville de Paris 2545	522	523	Inde	85	84.50
Angleterre 4 % 1981	77.30	77.40	Ville de Paris 2555	522	523	Inde	85	84.50
Angleterre 4 % 1982	77.30	77.40	Ville de Paris 2565	522	523	Inde	85	84.50
Angleterre 4 % 1983	77.30	77.40	Ville de Paris 2575	522	523	Inde	85	84.50
Angleterre 4 % 1984	77.30	77.40	Ville de Paris 2585	522	523	Inde	85	84.50
Angleterre 4 % 1985	77.30	77.40	Ville de Paris 2595	522	523	Inde	85	84.50
Angleterre 4 % 1986	77.30	77.40	Ville de Paris 2605	522	523	Inde	85	84.50
Angleterre 4 % 1987	77.30	77.40	Ville de Paris 2615	522	523	Inde	85	84.50
Angleterre 4 % 1988	77.30	77.40	Ville de Paris 2625	522	523	Inde	85	84.50
Angleterre 4 % 1989	77.30	77.40	Ville de Paris 2635	522	523	Inde	85	84.50
Angleterre 4 % 1990	77.30	77.40	Ville de Paris 2645	522	523	Inde	85	84.50
Angleterre 4 % 1991	77.30	77.40	Ville de Paris 2655	522	523	Inde	85	84.50
Angleterre 4 % 1992	77.30	77.40	Ville de Paris 2665	522	523	Inde	85	84.50
Angleterre 4 % 1993	77.30	77.40	Ville de Paris 2675	522	523	Inde	85	84.50
Angleterre 4 % 1994	77.30	77.40	Ville de Paris 2685	522	523	Inde	85	84.50
Angleterre 4 % 1995	77.30	77.40	Ville de Paris 2695	522	523	Inde	85	84.50
Angleterre 4 % 1996	77.30	77.40	Ville de Paris 2705	522	523	Inde	85	84.50
Angleterre 4 % 1997	77.30	77.40	Ville de Paris 2715	522	523	Inde	85	84.50
Angleterre 4 % 1998	77.30	77.40	Ville de Paris 2725	522	523	Inde	85	84.50
Angleterre 4 % 1999	77.30	77.40	Ville de Paris 2735	522	523	Inde	85	84.50
Angleterre 4 % 2000	77.30	77.40	Ville de Paris 2745	522	523	Inde	85	84.50

Russie 4 % 1883 5 ^e em...	76 40	...	Swaz	4375	4350	Orléans 4 %	491 50	438
Russie 4 % 1894 6 ^e em...	77 00	...	Swaz (Solidité civile)	2980	...	Orléans 3 %	395	396
Russie consolidée 1 ^{re} série	80	80 50	Thomson-Boulton	598	590	Orléans 3 % 1884	370	399
Russie consol. 4 % 1 ^{re} série	76	...	Parisienne de Distribution	438	450	Orléans 2 1/2 %	336	336
Russie consol. 4 % 1881	76 25	...	Gant-Lamère	109 75	108	Orléans 3 %	390	391
					107	Orléans 3 % 1885	385	387